L'événement de la semaine!

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 38 Saint-Boniface, vendredi 14 janvier 1983

Julie Blais veut de la publicité: elle en aura!

Mme Julie Blais de Grande Pointe (au Manitoba) en a assez. De quoi? Difficile à dire. Elle ne le sait pas non plus, comme elle l'a déclaré dans une entrevue téléphonique à La LIBERTÉ.

Mais elle a réussi à ameuter des contribuables réfractaires de la division scolaire Seine autour de quelques mensonges pour bloquer la construction d'une nouvelle école française.



Ce n'est pas la première fois que des payeurs de taxes de la Seine décident de se soulever contre le développement de l'éducation française. Mais la division scolaire a certainement battu tous les records de zizanie pour la création de cette régionale française à Ile-des-Chênes, revendiqué depuis 1977 par les comités de parents de l'endroit et des villages voisins, Lorette, Saint-Norbert et Saint-Adolphe.

En novembre dernier, après plusieurs volte-face et des années de chicanes dans les coulisses, le conseil scolaire a opté pour une régionale de 7 à 12, décision qui fut bénie par le ministre de l'éducation, Maureen Hemphill, après la production d'un rapport indépendant sur les prévisions des inscriptions.

Mais, durant le temps des Fêtes, voilà que Mme Blais décide de se lancer dans l'arène et de faire parvenir aux contribuables d'un bout à l'autre de la division, une lettre portant sa photo (que nous avons reproduit) et exhortant les résidants de retenir leurs taxes scolaires. L'objectif? Retenir un million de $ pour protester contre la création de la régionale.

Pourquoi? Parce que la nouvelle école, d'après elle, va coûter deux millions de dollars, sans compter "l'augmentation inévitable de vos taxes". (On sait très bien que l'école sera payée entièrement par la province.) Où a-t-elle trouvé ces chiffres? "Je les ai inventés", a-t-elle déclaré au téléphone. Au bureau de la division, le directeur Jean Beaumont a fait savoir qu'un premier estimé des coûts sera vraisemblablement présenté par le ministère de l'éducation en février.

Et les taxes vont monter? Non, dit-elle au téléphone: "Les taxes ne vont pas monter. J'ai inventé ça!" Et qu'est-ce que cela va donner de retenir vos impôts? Rien, avoue-t-elle... Avez-vous des chiffres pour condamner l'école, Mme Blais? Non, a-t-elle répondu. Et les réactions à sa cabale? Une lettre, selon elle, en faveur de l'école. (Voir la suite dans l'OPINION.)

Jean-Pierre DUBÉ



Les commissaires Hugh Hamilton et Gilles Roch de la rivière Seine. M. Hamilton demande maintenant aux contribuables de boycotter la commission scolaire dont il est membre élu...

Le clin d'oeil sur l'actualité de **Cayouche** page 3

Au sommaire

OPINION

Un système scolaire qu'on ne peut plus respecter

Julie Blais manque d'attention. Peut-être aussi d'affection. Qui sait? Son dernier moulin à vent est l'illustre commission scolaire de la rivière Seine. De qui a-t-elle été la marionnette cette fois-ci.

Car son analyse de la situation dans la Seine (telle que présentée à la une et dans son dépliant du mois de décembre) manifeste son ignorance de la situation. Elle a sans doute été mise en selle par un quelconque manipulateur, qui pourrait très bien être le commissaire Hugh Hamilton d'Ile-des-Chênes qui ne cache pas, depuis son élection, un mépris pour l'éducation en général, et l'éducation française en particulier. (Ce sont les parents de la région qui le disent.)

M. Hamilton se plait à écrire au premier ministre Pawley pour lui expliquer qu'il connaît la situation dans son patelin mieux que la ministre de l'éducation Maureen Hemphill. Il s'est évertué également à démontrer que les fonctionnaires du Bureau de l'éducation française (BEF) sont en conflit d'intérêt lorsqu'ils conseillent la ministre puisqu'ils sont francophones. (Seuls les anglos de la Seine seraient objectifs?)

Selon Guy Roy, le sous-ministre adjoint responsable du BEF, le bien-fondé de l'éducation française est reconnu par le ministère. Le bureau a donc le mandat d'encourager le regroupement d'étudiants francophones dans un même endroit. Toutefois, a-t-il précisé, la décision ne relève en aucun cas du ministère, mais de la commission scolaire.

Des écoles anglaises à peine viables

Et le sous-ministre adjoint a ajouté à propos des conseils au ministre: "Le rapport (Nicholls-Fréchette) déposé auprès de Mme Hemphill a tenu compte d'un nombre de facteurs, dont les données démographiques." En effet, les deux enquêteurs ont établi que le nombre des inscriptions à la future régionale en septembre 1983 se chiffrera aux environs de 165, et pour les années suivantes à un minimum de 225.

Les résultats de la commission d'enquête ressemblent donc aux prévisions établies par la commission scolaire. D'après le directeur général de la Seine, Jean Beaumont, quelque 157 inscriptions sont attendues en septembre 1983, 225 l'année suivante. Le nombre se situerait dans les 240 vers 1987.

On est donc loin des données fournis par Julie Blais (101 inscriptions en 1983) et Hugh Hamilton pourtant bien informé comme les autres commissaires. Pourquoi d'ailleurs s'acharner contre une école avec un tel potentiel lorsqu'il y a de nombreuses écoles dans la Seine, écoles anglaises il est vrai, qui ne sont presque plus viables: par exemple, La Salle (25 élèves) et Woodridge (73)?

Pourquoi, tant qu'à y être, ne pas envoyer les étudiants anglophones d'Ile-des-Chênes aux écoles vides de Saint-Boniface et faire de l'école actuelle la régionale française? Personne n'y a pensé. Évidemment, les anglos ont toujours été favorisés; la double taxe, cela ne leur dit rien.

Car nous sommes en pleine querelle linguistique! Cela dure depuis 5 ans, dans une division scolaire supposément francophone! Mais les contribuables de la division n'ont qu'à bien se tenir: selon les prévisions, en 1988, plus de 70 pour cent des inscriptions seront dans les programmes français, dont 40 pour cent en immersion.

Les programmes anglais attireront moins de 30 pour cent de la clientèle scolaire. C'est dire, selon l'ancien directeur général de la Seine, Paul Ruest, que la division scolaire risque de retrouver son caractère d'autrefois: un regroupement de francophones. Autant s'habituer tout de suite à la "minorité"...

Si l'on examine la situation de près, on constate que les parents intéressés à l'éducation française ont fait leur choix: il y a suffisamment d'appuis pour l'école française pour la construire. Il est donc faux de prétendre, comme le fait Julie Blais, que toutes les pétitions ont été ignorées. Il est trop courant de faire passer des sentiments anti-francophones pour un pseudo bon sens administratif.

C'est ainsi que M. Hamilton voudrait voir un référendum sur la question, comme si les droits étaient négiciables avec la majorité. D'après Paul Ruest, chargé, il y a trois ans, de négocier pour la division scolaire l'achat de terrains pour la nouvelle école, M. Hamilton a déjà été en faveur de la décision. En effet, il n'avait que des louanges pour les francophones lorsqu'on a choisi son terrain pour aménager la régionale. Par la suite, un autre terrain a été identifié et la lune de miel a pris fin.

Les quatre comités de parents concernés par la future école en ont assez de passer leur temps à justifier et à défendre la régionale. Mais, encore une fois, M. Hamilton leur propose une rallonge à l'école de Lorette ou Ile-des-Chênes. Le directeur de la Fédération provinciale des comités de parents, Pierre Laurencelle, s'est dit bouleversé par le rebondissement de la question d'Ile-des-Chênes. Il s'est élevé particulièrement contre la fausseté des renseignements que font criculer les réfractaires.

S'il avait fallu que les francophones retiennent leurs impôts, la division scolaire Seine aurait fait faillite il y a longtemps. Les francophones ont, depuis des années, participé à un système scolaire qui ne les respectait pas, qui les bafouait ouvertement.

C'est un système scolaire qu'on ne peut plus respecter.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

Quelles garanties la SFM a-t-elle reçues de la Province?

M. le rédacteur,

Dans une lettre plus ou moins courte il est impossible d'analyser toute l'histoire de la langue française ici au Manitoba. J'ai donné une esquisse de cette histoire le 27 novembre 1980 en 24 pages dactylographiées en réponse de l'invitation de la Société historique de Saint-Boniface.

Dans cette tranche de recherche, avec notes de la page, citations historiques de John A. MacDonald, George-Etienne Cartier, et citations de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique etc... j'ai examiné, comme politicologue, "La constitutionnalité de la langue française au Manitoba et ses conséquences" à une réunion conjointe de la SHSB et le CCFM, dédiée à M. Georges Forest.

Presque personne n'a lu cet essai de recherche parce que la SHSB a oublié sa promesse de le publier, et un ancien rédacteur de La LIBERTÉ n'a pas eu la capacité de comprendre l'argument.

En tous cas, il faut étudier encore une fois la constitutionnalité de la langue française parce que le Procureur général du Manitoba à présenté sa solution (La LIBERTÉ, le 12 novembre 1982) et la SFM a présenté la sienne (La LIBERTÉ, le 10 décembre 1982) au public.

Les deux solutions sont similaires dans un aspect. Ces deux solutions pourraient abolir la section 23 de l'Acte du Manitoba 1870 laquelle est claire.

L'objectif de la Société franco-manitobaine et du procureur général est le même à cause du mot "may" au sujet des langues dans les cours. Je crois que la SFM et le procureur général veulent garantir l'usage des langues officielles dans les cours, mais les projets publiés dans La LIBERTÉ ignorent l'usage obligatoire de la langue française dans les cours crées par la Législature du Manitoba. L'abolition de la section 23, pure et simple, comme prévue dans les plans publiés, aura deux autres effets possibles, sinon il y a une autre explication.

1. l'aboliton du droit facultatif d'utiliser les langues française ou anglaise dans la Législature manitobaine; et

2. l'abolition du droit obligatoire de publier les Actes de la Législature manitobaine dans les deux langues officielles.

Les deux versions d'amendement possible (celle de la SFM et celle du procureur général) de la constitution sont similaires dans plusieurs aspects mais la SFM veut enchâsser dans la constitution plus de droits, avec une date limite pour la publication de tous les actes de la Législature et les règlements du gouvernement simultanément dans les deux langues officielles, française et anglaise.

En plus, les deux plans sont similaires dans d'autres aspects importants. Je cite:

La LIBERTÉ, 10 décembre 1982, p. 6
"23.5 (1) Le public a, au Manitoba, droit à l'emploi du français ou l'anglais pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale des institutions de la Législature ou du gouvernement du Manitoba ou pour en recevoir les services; il a le même droit à l'égard de tout autre bureau de ces institutions la où, selon le cas:

a) l'emploi du français ou de l'anglais fait l'objet d'une demande importante;

b) l'emploi du français et de l'anglais se justifie par la vocation du bureau."

Qu'est-ce que c'est que la "demande importante"? Qui décide, la législature, le gouvernement, la bureaucratie, le citoyen, ou les cours?

Qu'est-ce que c'est que "la vocation du bureau"? Qui décide, la législature, le gouvernement, la bureaucratie, le citoyen, ou les cours?

Qu'est-ce que c'est que le mécanisme pour appliquer ces deux phrases vagues? Les cours? Georges Forest a beaucoup d'expérience avec les cours. Chaque fois qu'un citoyen a besoin d'un service gouvernemental est-ce qu'il faut répéter le long voyage de Georges Forest si quelque fonctionnaire dit "Too bad buster, I haven't the time, money, patience or whatever, to give you service in French"?

Le Manitoba, et les francophones, ont besoin d'un commissaire aux langues officielles comme celui du gouvernement fédéral, créé par la loi sur Langues officielles de 1969 pour garantir l'usage du français et les services en français. Le commissaire est beaucoup plus efficace que les tribunaux pour résoudre les problèmes de citoyens. Si vous désirez plus d'informations, visitez le bureau du Commissaire aux Langues officielles, 170, rue Marion. Ou téléphonez au 949-2111.

Le Manitoba a besoin de législations, constitutionnalisées surtout, pour les services en français dans les municipalités, les divisions scolaires, les sociétés de la Couronne (Manitoba Hydro, par exemple), qui sont la responsabilité pure et simple de la Province du Manitoba. Les municipalités et les divisions scolaires devraient être sous l'autorité d'un commissaire des langues officielles du Manitoba aussi.

Finalement, quelle garantie à la SFM que n'importe quelle entente avec le procureur général sera enchâssée dans la constitution? Selon notre constitution aujourd'hui:

"Partie V. Procédure de modification de la constitution du Canada
38.1 La Constitution du Canada peut être modifiée par proclamation du gouverneur-général sous le grand sceau du Canada, autorisée à la fois:

(a) par des résolutions du Sénat et de la Chambre des communes;

(b) par les résolutions des assemblées législatives d'au moins deux tiers des provinces dont la population confondue représente, selon le recensement général le plus récent à l'époque, au moins cinquante pour cent de la population de toutes les provinces."

Je veux voir les droits linguistiques français enchâssés dans les constitutions canadienne et manitobaine. Mais, quelle garantie est-ce que la SFM à reçue du gouvernement manitobain que les Bill Bennett, Peter Lougheed, Grant Devine, Bill Davis, René Lévesque etc... donneront aux Franco-Manitobains dans la Constitution du Canada même si les Franco-Manitobains le veulent?

Allen Kear
Politicologue à l'Université du Manitoba
Membre de la SFM depuis 1969
le 3 janvier 1983

La LIBERTÉ: un lien nécessaire

M. le Rédacteur en chef,

Il est sans doute de tradition d'offrir ses voeux chaque fois que commence une année. Une tradition qui pourrait vite devenir une habitude vidée de son esprit et de son contenu si on n'y prenait garde.

C'est donc le plus sincèrement possible que je veux apporter au personnel de La LIBERTÉ, à ses rédacteurs, à ceux qui oeuvrent au maintien et au développement de votre hebdomadaire et à ses lecteurs, mes souhaits de réussite, de prospérité et de bonheur pour cette année qui s'annonce.

Des journaux, il en existe des centaines de par le monde. Les recevoir, s'en servir puis les jeter deviennent des gestes si naturels qu'on finit par les oublier. Des produits de grande consommation? Sans doute, mais imagine-t-on quelquefois l'esprit de chaque publication, ses buts socioculturels, ses devoirs de communication et d'information, le dialogue qui s'établit souvent entre lecteurs et rédacteurs, même si les deux parties en arrivent parfois à s'opposer, se repousser pour finalement se rapprocher. Oui, un journal est vivant et nécessaire. Mais, ne nous éloignons pas trop du Manitoba puisque, grâce au progrès, et à La LIBERTÉ, j'y suis au moins une fois par semaine en pensée.

Je garde un attachement particulier, à la fois sentimental et culturel à toutes ces minorités qui, malgré leur position, parlent encore notre langue. Non pas cet attachement paternaliste et condescendant issu directement d'un complexe de supériorité, et qui serait bien la plus exécrable attitude, mais plutôt un regard porté vers quelque chose de plus jeune, de plus neuf et de plus dynamique. Justement en raison de leur histoire, de leurs difficultés à se maintenir, de leur place nécessaire, et de leurs aspirations à créer et développer une pensée originale.

C'est tout cela que La LIBERTÉ m'apporte chaque semaine. Malgré de nombreuses secousses, votre hebdomadaire, qu'on peut considérer comme un symbole vigoureux de la francophonie manitobaine, tient toujours bon. Et il doit se maintenir. De nombreux rédacteurs en chefs, de nombreux journalistes se sont succédés à l'animation du journal, lui imprimant chaque fois une marque différente. Mais il est toujours resté l'expression et le lien de toute une communauté. Un lien plus que jamais nécessaire. Car, maintenant ou plus tard, cette minorité de langue française perdue dans un immense continent de langue anglaise, finira bien par apporter une contribution active au monde francophone. C'est en tous cas ce qu'en ce début d'année je souhaite et j'espère. Et que longtemps encore La LIBERTÉ puisse continuer à véhiculer la pensée, les formes d'expression et les échos de la vie quotidienne de toute une population. Au Manitoba ou plus loin.

Serge Vannier
Orléans, France
le 24 décembre 1982

La réalité

Ci-inclus notre petite contribution. Nous sommes fiers de notre journal. Bravo à Cayouche! Nous n'y voyons pas d'antisémitisme, au contraire, le réalité.

Nous vous encourageons à continuer ce bon travail, preuve que notre identité et notre langue française est toujours vivante en terre manitobaine.

Robert Deroche
Notre-Dame-de-Lourdes
le 7 janvier 1983



S'abaisser à faire des excuses

M. Léo Robert,
Président de la SFM,

Dans le Journal de Montréal du 9 décembre 1982, à la page 65, j'ai lu avec stupéfaction et ahurissement que la Société franco-manitobaine s'est abaissée à faire des excuses à un être immonde, à cause de la parution d'une caricature montrant un assassin pratiquant un avortement devant un camp de concentration nazi. Était-ce possible? Sûrement, me suis-je dit, qu'il y a eu d'énormes pressions morales et peut-être financières pour qu'une telle chose se fasse sinon, le geste posé et les paroles exprimées même par écrit, n'avaient plus aucun sens.

Ici, dans la Province du Québec, ce même "médecin" reniant son serment d'Hippocrate, s'est vanté autant à la télévision que dans les journaux, d'avoir pratiqué environ 9000 avortements, c'est-à-dire, d'avoir assassiné 9000 enfants qui auraient pu renfoncer notre situation de Canadiens français au Québec comme au Canada.

(...)

Il n'est nullement question d'associer quelque préjudice racial à qui que ce soit. Lorsqu'un juge condamne un voleur ou un assassin, se base-t-il sur le fait que ce voleur ou cet assassin soit noir, jaune, juif ou canadien? Non! Il applique la loi et fait régner la Justice. Tous les avorteurs, quels qu'ils soient, doivent être dénoncés et combattus par tous les moyens possibles et légaux! Dans la Province du Québec, nous avons dénoncé ce même Morgentaler comme fut dénoncée l'ex-ministre à la condition féminine Lise Payette, comme le furent les pro-avorteurs hommes ou femmes, ministres ou députés, poètes ou écrivains.

(...)

Les grands bâtisseurs de l'Ouest canadien tels les Mgr Provencher, Mgr Taché, Mgr Langevin et autres, et les braves colonisateurs qui les secondaient, n'ont pas fait de courbette ni d'excuse aux Orangistes et autres envahisseurs des Territoires de l'Ouest. Ils les ont combattus et ont appuyé et conseillé les combattants et militants du temps. C'est un merveilleux exemple à suivre! Ces grands bâtisseurs avaient cette vocation et en plus, ils ont protégé cette vie, héritage que nous avons reçu.

Marcel Raymond
Montréal, Québec
le 10 décembre 1982

Répandre la haine dans nos villages

M. Jean-Pierre Dubé,
Rédacteur en chef,

J'ai reçu et lu le journal La LIBERTÉ depuis au-delà de 35 ans. Durant tout ce temps, j'ai joui et apprécié grandement La LIBERTÉ. Dernièrement, je doit dire, en toute franchise, que j'ai beaucoup de réserve néfaste.

Premièrement, j'aimerais porter votre attention sur les Solides de La LIBERTÉ du 29 octobre 1982: "Il paraît qu'il y a des maniaques à Saint-Jean-Baptiste qui attendent l'hiver avec impatience". Est-ce que vous avez l'intention de répandre la haine et le désaccord dans nos villages canadien français, au lieu de propager notre belle langue française et notre culture?

Cet article a poussé mon conseil municipal à refuser toute annonce dans La LIBERTÉ. Au risque d'être obligé de payer moi-même les frais de l'annonce, j'ai demandé à mon secrétaire municipal d'envoyer une annonce à La LIBERTÉ, pour la vente de notre livre du centenaire de Montcalm, intitulé Moissonneurs de la Rouge.

Afin de me récompenser pour avoir pardonné les responsables de La LIBERTÉ, on me lance la pierre. Je vous demande de porter votre attention sur l'article du 17 décembre 1982: "Mais Albert St-Hilaire, le préfet, précise que la construction ne pourra être commencée avant que le financement au complet ne soit assuré."

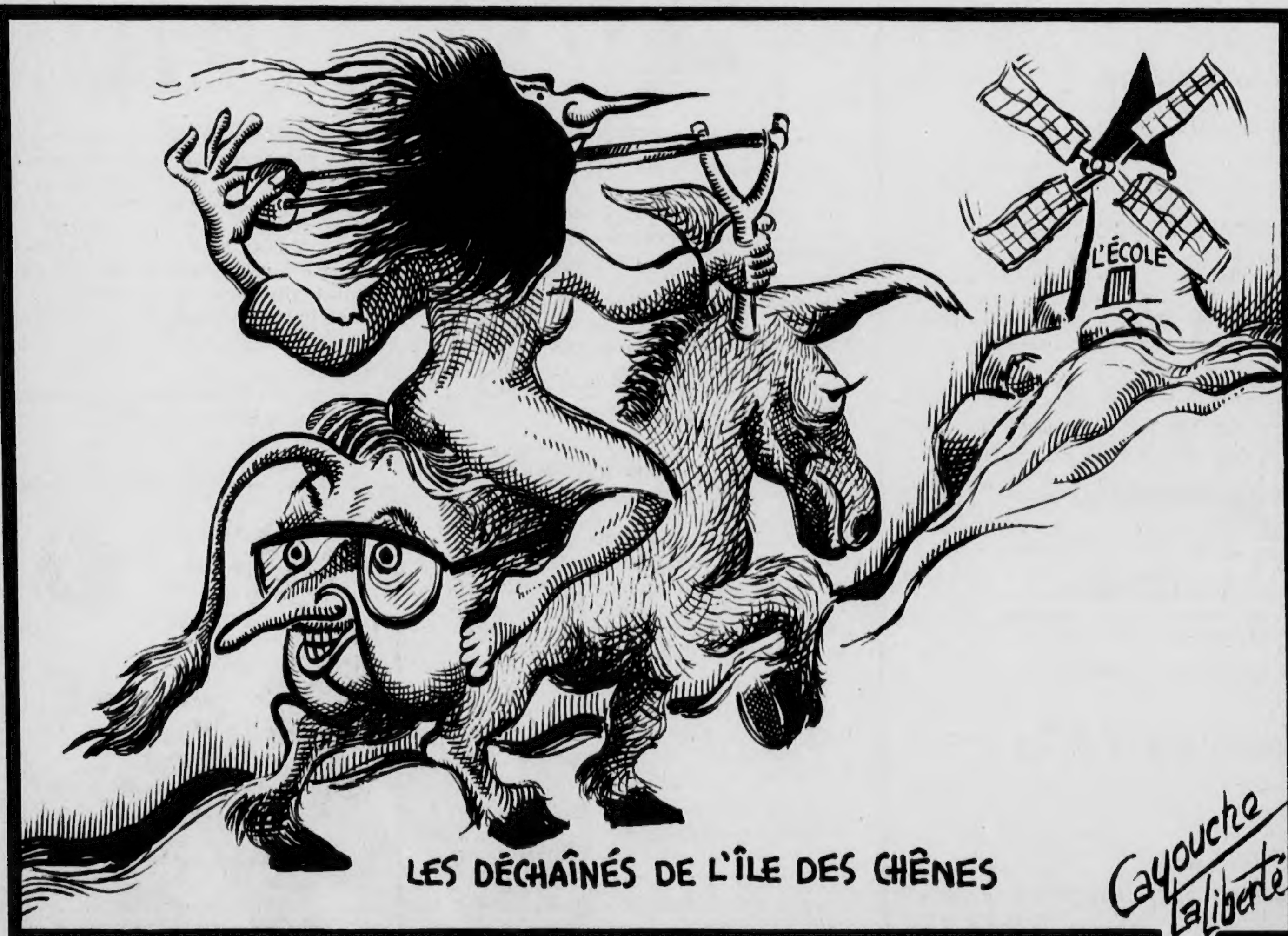
M. Dubé, je demande, et j'insiste pour une rétraction complète de cet article dans le prochain numéro de La LIBERTÉ, et une réponse personnelle par retour du courrier. Ce genre de reportage faux est vraiment déplorable et inacceptable à tout point de vue.

Dernièrement, vous faites beaucoup de publicité au sujet de la souscription du Coup de pouce. M. Dubé, ne soyez pas trop surpris de la froideur de la population de Saint-Jean-Baptiste: les résultats seront probablement négatif.

En attendant votre réponse par le retour du courrier.

Albert St-Hilaire
Préfet
Municipalité rurale de Montcalm
le 23 décembre 1982

cc/M. Maurice Péloquin
Presse-Ouest



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Christiane DUBÉ
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Quand les scouts québécois se rebellent

De plus en plus la rébellion ouverte de la Fédération des scouts du Québec contre les structures et le fonctionnement de l'Association des scouts du Canada se fait sentir au sein du mouvement scout canadien. Et cela pourrait avoir des conséquences...

Pour bien comprendre l'affaire, il faut savoir que le scoutisme, au Canada comme ailleurs, fonctionne dans un cadre très précis. Sans doute la plupart des quelque 600 jeunes et adultes manitobains qui participent à ce mouvement savent qu'ils forment le district de la rivière Rouge, qui appartient à la Fédération des scouts de l'Ouest. Comme son nom l'indique, cette Fédération est composée des quatres district de l'Ouest, qui correspondent respectivement aux quatre provinces de l'Ouest.

Mais la pyramide ne s'arrête pas là, puisque les quatre Fédérations qui existent au pays (Ouest, Ontario, Québec, Atlantique) sont regroupées au sein de l'Association des scouts du Canada. Et au niveau de cette Association, chaque Fédération est représentée par son président, qui siège au conseil d'administration. Ce qui fait dire au Québec qu'il ne dispose que du quart du pouvoir, alors que les trois quarts des effectifs des scouts canadiens font partie de la Fédération du Québec.

Et le Québec n'est pas d'accord.

Encore que techniquement, les scouts québécois peuvent contrôler le conseil d'administration de l'Association des scouts du Canada. Pour la simple et bonne raison que l'assemblée générale élit cinq autres membres au conseil d'administration, dont quatre Québécois. Ce qui fait, calculatrice en main, cinq québécois sur neuf membres. Donc la majorité absolue.

Une analyse que le Québec ne partage pas.

Parce qu'il semblerait que les responsables de la Fédération du Québec estiment que les quatre Québécois élus sont plutôt défavorables aux vues du Québec. Or, les Québécois font valoir qu'ils ont des besoins différents des trois Fédérations "hors Québec".

Mauvaise humeur

Mais Philippe Le Quéré, le président de la Fédération de l'Ouest, ne partage pas cette analyse. Pour lui, c'est vrai, l'environnement n'est pas le même pour les quelque 24 mille scouts francophones du Canada. Mais il croit que les besoins de tous ces jeunes sont identiques, comme la promotion dans le domaine du leadership, par exemple. Un avis que paraissent partager la majorité des membres du conseil d'administration de l'Association des scouts du Canada.

Et c'est là que se trouve la raison de la mauvaise humeur québécoise. Car l'Association ne se contente pas de définir la méthodologie pour tous les scouts canadiens, mais elle voit aussi à sa mise en application. Une chose que la Fédération du Québec semble vouloir de moins en moins tolérer. Elle demande en effet l'obtention de la moitié du pouvoir décisionnel de l'Association. Et pour être parfaitement tranquille, elle veut l'autonomie des Fédérations. En clair: que l'Association n'ait pas le pouvoir de faire exécuter ses politiques.



Philippe Le Quéré, président de la Fédération des scouts de l'Ouest. "Veiller à l'homogénéité".

Pour bien montrer qu'ils ne plaisantent plus, les responsables québécois, selon Philippe Le Quéré, ont interdit à leurs membres de participer à un stage de formation d'instructeurs organisé par l'Association des scouts du Canada en novembre. En précisant qu'ils allaient former des instructeurs en fonction de leurs besoins.

Un geste que l'on peut voir comme un moyen de pression exercé sur un comité d'étude chargé de penser à une restructuration complète de l'Association. Un comité mis sur pied lors de l'assemblée générale en juin 82, et qui présentera son rapport à l'assemblée cette année. But de la manoeuvre: assurer une meilleure répartition des pouvoirs.

Sur cette question de réforme, Philippe Le Quéré, membre du conseil d'administration de l'Association-en-voie-de-révision, précise: "On accepte de considérer que la Fédération du Québec au niveau de l'Association, dans certains domaines, puisse être plus représentative de ses effectifs". Quels domaines? "Celui de l'animation."

Homogénéité

Il reste que, pour Philippe Le Quéré, qui représente les mille jeunes et adultes impliqués dans le scoutisme à l'Ouest, "C'est important que l'Association des scouts du Canada soit le gardien de la méthodologie telle que transmise par Baden Powell et veille à la conservation d'une homogénéité dans le pays".

L'ennui pour le Québec, dans toute cette histoire, c'est que s'il se retire de l'Association, le scoutisme québécois ne sera plus reconnu au niveau international. Pour sa part, Philippe Le Quéré reste résolument optimiste quant à la conclusion de la rébellion du Québec: "Il y a des bonnes chances de trouver un compromis".

Sinon, seulement deux possibilités se présentent. Ou la Fédération du Québec est suspendue. Ou elle se retire volontairement de l'Association. Mais rien ne dit que l'on arrivera à une telle extrémité.

Bernard BOCQUEL

En Colombie et au Manitoba

Si l'Association des scouts du Canada a des problèmes avec sa Fédération du Québec, à son tour, la Fédération de l'Ouest a ses problèmes avec un de ses membres: le district de Colombie britannique.

Inutile de faire un dessin, un chiffre suffit: le district de Colombie britannique, qui existe depuis 25 ans, ne compte actuellement que 10 (dix) scouts. Le désintérêt semble quasi-total.

Alors la Fédération de l'Ouest, présidée par Philippe Le Quéré, a décidé de mettre le district de Colombie britannique sous tutelle "en vue de travailler plus étroitement avec la Fédération franco-colombienne (la SFM du coin) et la Fédération des jeunes colombiens (le CJP local) pour faire prendre conscience de la qualité du scoutisme".

Au Manitoba (district de la rivière Rouge), les choses vont quand même beaucoup mieux. Ainsi, par exemple, début février, une session se déroulera pour former des instructeurs adjoints. Une bonne nouvelle quand on sait à quel point la vitalité du mouvement scout dépend de la qualité de ses animateurs bénévoles. La formation, qui s'effectue selon des critères établis, est donc la clé du développement de scoutisme.

Dans ce sens, Philippe Le Quéré espère que la Fédération de l'Ouest disposera bientôt d'une personne au niveau d'instructeur. Sa conviction étant que "pour développer le scoutisme, il faut des instructeurs sur place". Une manière pour lui de remplir son rôle: "voir au respect de l'idéologie de Baden Powell dans la juridiction".

Les perspectives agricoles au Manitoba sont assez bonnes

Les agriculteurs manitobains ont un rendez-vous important le 25 janvier à Brandon ou le 26 janvier à Winnipeg: la conférence annuelle sur les perspectives agricoles. L'avenir immédiat ne se présente pas trop mal...

La conférence sur les perspectives se tient traditionnellement à cette période de l'année et se base sur celles d'Ottawa et de Washington qui ont eu lieu en décembre. L'événement se déroulera sous la présidence de Fernand Paquin, qui vient d'être nommé patron de la Direction de l'analyse économique du ministère de l'agriculture. Il était auparavant chef de la Section d'analyse des denrées.

Selon Fernand Paquin, les spécialistes prédisent peu de changements pour 1983 en ce qui concerne les revenus pour les agriculteurs. Les perspectives, si elles sont assez encourageantes pour le porc et le boeuf, le sont moins pour le blé, l'orga et les oléagineux.

Une situation qui s'explique assez aisément, puisque le gros problème auquel les agriculteurs doivent faire face est la surproduction (du blé, par exemple) couplée avec une sous-consommation (certains pays pauvres n'ont pas les moyens financiers d'acheter des produits).

Mais, comme dit, pour le porc, le boeuf et les produits laitiers au Manitoba, la situation ne se présente pas si mal. Car ces productions dépendent dans une certaine mesure du marché manitobain. Or le pouvoir d'achat du consommateur manitobain se situe dans la bonne moyenne au pays. Comme le note Fernand Paquin: "On peut dire que le Manitoba, en somme, est plus avantagé que le reste du Canada".

Lors de la conférence, les perspectives économiques seront détaillées par Daryl Kraft, un professeur en économie agricole de l'Université du Manitoba. D'autres conférenciers aborderont plus spécifiquement la question du bétail, du porc, des denrées réglementées, des grains, des oléagineux et des récoltes spéciales. Notons aussi que le ministre de l'agriculture, Bill Uruski, parlera des politiques agricoles du gouvernement provincial et répondra aux questions de l'assistance.

Pourquoi les agriculteurs participent-ils à une telle conférence? "Pour aller à la recherche d'opinions, estime Fernand Paquin. Cela aide les agriculteurs à faire des décisions sur la sorte de récolte à ensemencer, le nombre de bétail à produire, l'argent à emprunter".

Toutefois, il ajoute: "Les prédictions, même si elles sont le résultat d'études approfondies, restent des prédictions. Car, en fin de compte, c'est le cultivateur qui fait la décision".

Précision technique: les perspectives des années passées se sont avérées justes à 75 pour cent. "100 pour cent, c'est dur dans la mesure où les perspectives dépendent aussi des autres pays et d'imprévus, comme par exemple une sécheresse en URSS".



Fernand Paquin, le nouveau directeur de la Direction de l'analyse économique du ministère de l'agriculture.

Bernard BOCQUEL

Services en français

Petite précision utile: Fernand Paquin est aussi coordonnateur des services offerts en français par le ministère de l'agriculture. En clair: si une personne estime qu'elle n'a pas obtenu de services adéquats en français, elle peut s'adresser à Fernand Paquin...

Succès du plan de stabilisation du boeuf

Finalement, c'est près de quatre mille producteurs de boeuf qui ont rejoint le plan de stabilisation du boeuf, sur un potentiel d'envion 10 mille agriculteurs. D'après Fernand Paquin, du ministère de l'agriculture, c'est plus que le gouvernement n'aurait pensé. Au-dessus de 50 pour cent du bétail éligible est inscrit au plan.

La large majorité des gros producteurs (c'est-à-dire ceux qui ont des troupeaux d'au moins une soixantaine de têtes) participe au plan de stabilisation. Les producteurs peuvent encore s'inscrire au plan, mais ne peuvent plus bénéficier de subventions.

Il faut noter aussi qu'un certain nombre de petits producteurs (entre 10 et 15 pour cent) ne passent généralement pas par les canaux normaux de vente, évitant ainsi d'être assujettis à l'impôt...

Le grain paye

Bonne nouvelle pour les producteurs de grain: la plupart s'attendait à recevoir de la Commission canadienne du blé de 25 à 40 cents le boisseau. En fait, les versements se situeront entre 68 et 70 cents le boisseau. Ces derniers paiements totaliseront 582 millions de $. De leur côté, les compagnies CN et CP ont indiqué que le transport et la manutention du grain ont entraîné des pertes de presque 440 millions de $ en 1982. Les compagnies estiment que d'autres mises à pied seront nécessaires si les tarifs du Nid de corbeau ne sont pas rapidement révisés.

REPÈRES
Voir en page 10.

BILLET

Pas licencieuse: poétique

Sans doute que l'imagination n'est pas au pouvoir. Et sans doute que cette vieille utopie quasi-révolutionnaire est condamnée à être reléguée aux oubliettes du délire onirique.

Mais qu'à cela ne tienne. Si l'imagination n'est pas au pouvoir, elle risque fort bien d'être prochainement dans la rue, solidement fixée à l'avant et à l'arrière de certains chars. On l'aura compris: les plaques d'immatriculation personnalisées feront prochainement leur apparition au Manitoba. Dans la Province du Milieu, l'imagination ne coûte que 50 $ supplémentaires à l'automobiliste poète. Au prix de la contre-culture, c'est donné.

Même s'il est inutile de préciser qu'un comité s'est chargé d'interdire les plaques licencieuses, généralement de quatre lettres, il faut quand même saluer cette noble initiative qui nous révèlera infailliblement le degré d'originalité et d'humour du Manitobain.

En fonction de la fréquence de plaques du type "GO JETS", on aura une bonne idée du nombre de fans de nos hockeyeurs préférés.

Un hic, toutefois: pour des motifs reliés directement à la nature humaine, certains propriétaires de plaques du genre "GO BOMBERS" pourraient bien regretter amèrement un moment d'enthousiasme excessif.

Non, vraiment, à moins d'être un inconditionnel de quelque chose, il vaut mieux se rabattre sagement sur des valeurs plus sûres: PAPA, MAMAN, CANADA, MINORITAIRE, LIBÉRAL, SFM, CONSERVATEUR (à moins d'illumination, éviter NPD), FESTIVAL... Il suffit de débrider son imagination. C'est constitutionnellement admis: chacun à droit à sa "licence" poétique.

B.B.

Sacré-Coeur

Une entrevue avec Sr Léonne Dumesnil

Sr Léonne Dumesnil, s.n.j.m., en congé sabbatique de la commission scolaire de Winnipeg No 1 a répondu à quelques questions en rentrant d'un voyage de trois semaines en Haïti.

Quel était le but de ce voyage? "Premièrement, nous voulons maintenir le contact avec les religieuses de notre congrégation qui sont situées dans plusieurs endroits en Haïti. Nous voulons aussi observer les méthodes d'enseignement dans les écoles."

À votre arrivée, qu'est-ce qui vous a frappé le plus? "Tous les gens voyagent à pied car il y a peu de voitures. La population est très dense. Il y a du monde partout et toujours en mouvement."



Sr Léonne Dumesnil

Avez-vous été bien accueillie? "Oui, tous étaient contents de faire notre connaissance et il faut dire que l'accueil des Canadiens, surtout des Manitobains, a été exceptionnel."

Parlez-nous de Sr Pauline Saurette, autrefois du Sacré-Coeur, qui oeuvre en Haïti depuis presque deux ans... "Sr Pauline est directrice d'une école primaire dans la ville de Gonaïves à environ 100 km au nord de Port-au-Prince. Elle a appris le créole et se fait très bien comprendre par les professeurs et les élèves. L'école compte à peu près 300 garçons et filles."

Quelles sont les conditions de vie? "Ça ne se compare pas avec le standard de vie au Canada. La population est de 7 millions - presque la population du Québec. Malheureusement l'île est plus petite que la province du Québec et 80% de cette île est montagneuse, alors le travail manque et les gens sont très pauvres."

Qu'est-ce que l'église fait pour les Haïtiens? "Le catholicisme est la religion dominante. Mais, à cause de grandes distances, les gens ont de la difficulté à se rendre à l'église. Ceux qui vont à la messe le font au prix de très grands sacrifices. Les communautés religieuses s'occupent de l'éducation, des dispensaires et aussi de nourrir une partie de ce peuple qui est si défavorisé matériellement. Mais ajoutons une note d'optimisme. Malgré les problèmes de toutes sortes qui semblent presque insurmontables, nous avons rencontré beaucoup de Haïtiens qui vivent dans l'espérance d'un monde meilleur et qui savent se contenter de peu pour le moment. Ce voyage est d'une expérience inoubliable pour nous qui vivons au Canada, pays d'abondance."

Odette JOBIN

Nos souvenirs...

Vers la fin de 1982 nous avons perdu deux anciens, très connus dans la paroisse: Renée Ste-Marie, âgée de 82 ans qui avait été élève durant les premières années de l'école du Sacré-Coeur et Auguste Côté, décédé à l'âge de 82 ans lui aussi. Il était membre d'une des familles fondatrices de la paroisse.

En vacances

Edith Boulet, étudiante en bibliothèconomie à l'Université McGill, a passé plusieurs jours parmi nous durant le temps des fêtes.

À la crèche

Un nouveau personnage s'est présenté à la crèche la nuit de Noël. En effet, parmi la Vierge, Saint-Joseph, les bergers et leurs moutons, il y avait un Indien en costume traditionnel. C'est que les membres du deuxième groupe qui se sert des locaux du Sacré-Coeur, la paroisse indienne de Kateri Tekakwitha, tenaient à être présents auprès de l'Enfant Jésus.

Lorette

Roger Gauthier est président des aînés

Le club d'âge d'or, ou encore les aînés franco-manitobains, a fêté le nouvel exécutif avec beaucoup d'enthousiasme durant le temps des fêtes.

Le tout commença par un souper, d'environ 65 personnes de 55 ans et plus. Après le souper, William Danylchuck, accompagné de son épouse Patricia, divertissait ce mouvement d'aînés franco-manitobains avec de la musique, du chant et de la danse. Plusieurs des membres chantaient leurs bonnes vieilles chansons du bon vieux temps.

Rosa Therrien

Durant la soirée une plaque fut présentée à Rosa Therrien (secrétaire) sortant de charge, par le président Roger Gauthier pour tous ses services rendus à ce club depuis son ouverture.

Le nouvel exécutif élu est: président - Roger Gauthier, vice-président - Odile Zelmer, secrétaire - Alma Désautels, trésorière - Cécile Préfontaine.

Lilliane LANSARD

La Montagne

Calendrier

La réunion générale du Festival de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de la Montagne sera tenue à l'école secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes le mercredi 19 janvier à 20h.

Somerset

Calendrier

Le 5e tournoi annuel de hockey organisé par les Chevaliers de Colomb du conseil Langevin aura lieu à Somerset les 14, 15 et 16 janvier.

Saint-Léon

Katimavik: avec des regrets

Nos jeunes du groupe Katimavik, ayant terminé leur stage à Saint-Léon, nous ont quittés le 3 janvier. Quelques-uns avec regret, car ils avaient fait des amitiés sincères ici. Mais l'expérience continue et ils sont rendus maintenant à Cowansville, au Québec pour leur 2e stage.

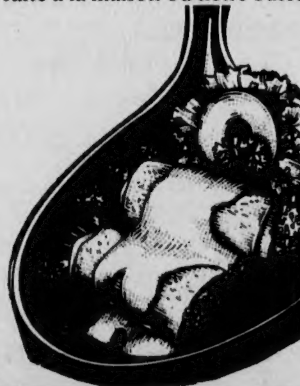
Trois ou quatre jeunes nous ont assurés de leur désir de nous revoir en juin, après leur 3e rotation en Colombie britannique. Ces jeunes démontrent un certain courage pour affronter trois différentes situations en neuf mois et en différentes parties du pays!

Les candidates sont mariées!

On se prépare déjà pour le Carnaval annuel qui a lieu début mars. Cette année on a choisi les candidates pour le rôle de reine du Carnaval parmi nos jeunes femmes mariés! Voyons quel succès elles auront les candidates suivantes: Gisèle Grenier, Doreen Geirnaert et Carole Rondeau.

Marie C. LABOSSIÈRE







Saint-Pierre-Jolys

Le curling est toujours très populaire

Traditionnellement, durant les fêtes (cette année avant le 27 décembre), avait lieu le "Bonspiel" de famille où l'on se dispute la coupe Préfontaine. Ce trophée, don de Edmond Préfontaine, est décerné à l'équipe gagnante dont les membres participants sont d'une même famille: le père, la mère, les filles, les fils, ou une belle-fille ou un beau-fils.

Cette année, seize équipes se disputèrent cette coupe et la famille de Lucien Curé composée de: Omer (son fils), Lise (sa belle-fille), Lise Girardin (sa fille) et Gérard (son fils), l'emportèrent. Ils ont défait en finale la famille de Jacques Préfontaine.

Le "Bonspiel" annuel des hommes eut lieu la semaine dernière, se terminant dimanche le 9. Quarante équipes y participaient. La liste des gagnants se lit comme suit: gagnant de la première catégorie - Don McNeill; deuxième de la première catégorie - Jim Spearing; gagnant de la deuxième catégorie - John Kostal d'Aubigny; deuxième - Normand Barnaby d'Ile-des-Chênes; gagnant de la troisième catégorie - Bob Woodrow; deuxième - Ken Boyd.

Jacqueline ROY

Cours de perfectionnement de français

Le directeur de l'école élémentaire de Saint-Pierre désire informer les résidants de Saint-Pierre et des alentours de la possibilité d'offrir un cours de perfectionnement de français à Saint-Pierre-Jolys. Ce cours serait donné par un professeur du Collège universitaire de Saint-Boniface s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions, et pourrait servir de crédit pour un cours universitaire si c'est désiré. La douzième n'est pas un pré-requis. Pour plus de renseignements, appelez Omer Fontaine au 433-7706.

Par ailleurs, le directeur de l'école élémentaire désire avertir les parents d'enfants débutants au jardin en septembre, de bien vouloir les inscrire avant le 31 janvier 1983 en signalant le 433-7706.

Saint-Pierre Motors reste à vendre

Les soumissions reçues par la compagnie de syndics de faillite MacGillevray and Co jusqu'au 29 décembre pour l'achat de Saint-Pierre Motors ont été refusées. "Nous n'étions pas satisfaits des soumissions" a expliqué Graham Gibson, qui s'occupe du dossier.

M. Gibson a néanmoins indiqué que des négociations étaient en cours avec un acheteur potentiel intéressé à acheter l'entreprise entière et non seulement des parties.

60e anniversaire des Lemire

C'est le 17 janvier que Amanda et Yvon Lemire vont fêter leur 60e anniversaire de mariage. Pour célébrer cette occasion spéciale, tous les amis sont invités au Manoir de Saint-Pierre à un thé qui se déroulera de 14h00 à 16h00.

Les époux Lemire ont eu 12 enfants, dont neuf sont encore vivants. Ils ont 36 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.



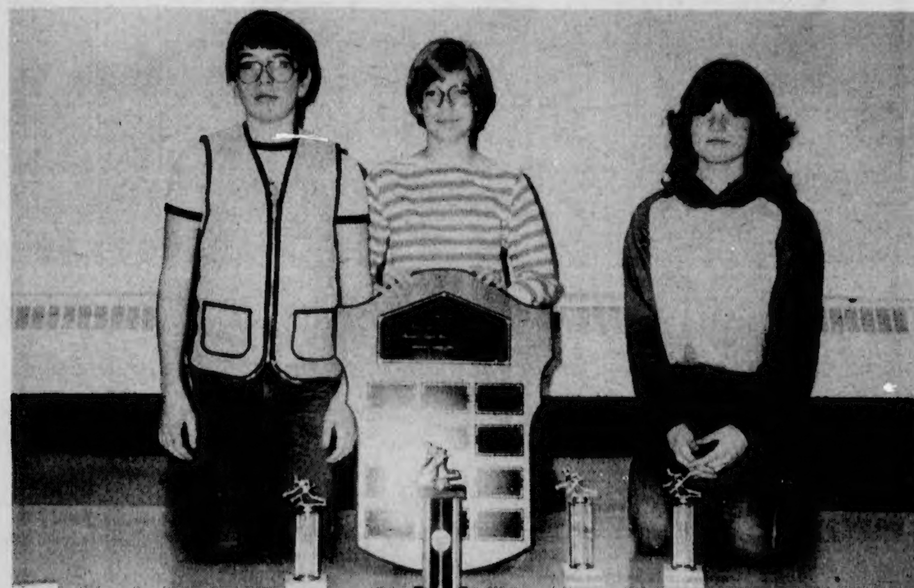
Amanda et Yvon Lemire

J'ai tout le temps obtenu les faveurs demandées par mon Jésus. Guérissez moi par les mérites de vos saintes plaies.

Saint-Adolphe



Avant les fêtes, les jeunes du pré-secondaire ont eu un bonspiel à l'aréna de curling. Les gagnants de la division A: Gérald Sabourin, Jason Lusignan, Dana Pajak et Lynne Trudeau.



Les gagnants de la division B: Guy Van Den Bussche, Angèle Aubin, Lee-Anne Carter. Don Lagassé est absent sur la photo.

Calendrier

Le 15 janvier, session de ringette pour les filles de 7 ans et plus à l'école.

Le 20 janvier, assemblée de la LFC à 20h00 au presbytère.



Vie sociale

Naissances

Joshua **Rondeau**, fils de Nicole et Denis Rondeau de Saint-Léon, né le 6 novembre, fut baptisé le 19 décembre par l'abbé Louis Laurencelle.

Décès

Eloise **Sarrasin**, 71 ans, de Saint-Joseph, décédée le 7 janvier 1983, à l'hôpital Taché, Saint-Boniface.

Alma **Sleno** de Saint-Boniface, 73 ans, décédée le 2 janvier.

Anna **Toupin**, 82 ans, décédée le 4 janvier.

Anniversaires

M. et Mme Antonin **Jubinville** de Saint-Léon fêteront leur 60e anniversaire de mariage le 17 janvier.





Le surréalisme d'Aimé Barsalou

L'exposition la plus étonnante de la saison orne présentement les murs du Centre culturel franco-manitobain. En effet, les paysages terrestres et spatials d'Aimé Barsalou, exécuté dans un style qui va du réalisme au surréalisme, reflètent d'une façon parfois surprenante, non seulement l'environnement qu'il habite et qu'il a visité, mais aussi les intérêts divers de cet homme fascinant: technologie, voyages, géologie, astronomie, et les contacts récents avec l'espace.

Ayant bénéficié d'un cours classique au Collège de Saint-Boniface, Aimé Barsalou eut ensuite le privilège non seulement de visiter d'autres cultures (Rome, Londres, Japon et Mexique) mais aussi de faire un séjour prolongé au Pakistan avec sa femme et ses 3 filles. En effet, M. Barsalou participa de 1964 à 1966, en tant qu'ingénieur en génie électrique, au programme de développement de l'hydro électrique rurale de ce pays. Ainsi, bien qu'il eut déjà complété une murale tropicale dans le sous-sol de sa demeure dès 1960, c'est durant son séjour au Pakistan qu'il se mit à peindre plus fréquemment.

Autodidacte, M. Barsalou avait pourtant appris les rudiments du dessin en poursuivant ses études à l'Université du Manitoba. Mais une visite de l'exposition permet au visiteur d'apprécier le développement extraordinaire de cet artiste. On a qu'à comparer "La vieille église" (Omega 2063), une des deux peintures à l'huile, exécutée en 1968, après le retour de l'artiste au Manitoba, avec les très larges acryliques sur masonite de date plus récente, comme "Que le continent paraisse" (Omega 88), tiré d'une photo de l'oeil d'un ouragan, que l'artiste a stylisé et intégré dans sa composition.

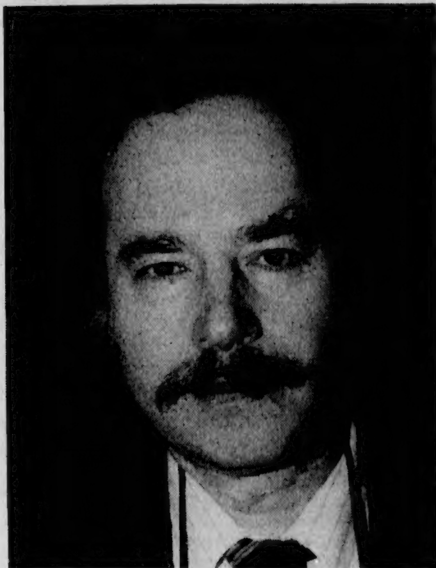
Dédiée à son fils Paul, né depuis son retour au pays, l'artiste donne à ses toiles un numéro précédé de la dernière lettre de l'alphabet grecque, Omega, qui symbolise "la dernière frontière", d'où vient le titre de l'exposition.

En général les oeuvres exposées dans la galerie sont des paysages de style réaliste où l'artiste s'est appliqué à rendre d'une façon presque impressionniste, l'aspect de la scène et du climat local et du Mexique. Ses effets de tempête, comme dans "L'église ukrainienne Saint-Jean" (Omega 2065, 1971), d'ombre sur le sable dans "Le soleil d'automne" (Omega 2008, 1974), et de nuages, surtout dans "Le piège" (Omega 2009, 1972), sont bien réussi. Cette dernière est une des meilleures toiles de cette galerie.

Le thème biblique

Les toiles de la Salle d'exposition qui sont plus récentes, sont beaucoup plus grandes, plus ambitieuse, plus osées, et en général d'un style surréaliste-réaliste, que présageait déjà "Sans énergie" (Omega 2081) dès 1967. Cette toile, comme la plus récente et plus complexe "Le firmament proclame l'oeuvre de ses mains" (Omega 116), reflète l'occupation de l'artiste, un employé de l'Hydro du Manitoba. Basées sur un thème biblique, la création, l'artiste représente plusieurs des scènes dans une vue caractéristique d'une province du Canada, du Québec à l'Ile de Vancouver.

De plus, ces toiles manifestent une préoccupation non seulement pour l'espace - astres,



Aimé Barsalou, artiste-peintre

navette volante - mais aussi avec l'espace picturale qui est souvent très vaste. L'artiste se sert tour à tour de larges animaux (giraffes) ou d'une projection rocheuse au premier plan (recul d'espace dit romantique), pour obtenir son effet, comme dans "Que l'oiseau vole" (Omega 69) et "Éclipse totale du soleil au Kenya en 1980 (Omega 110).

Cependant, la réalisation du passage biblique n'est pas toujours rendue de façon aussi satisfaisante qu'elle pourrait l'être, ou reste incomplète. Par exemple, où sont les poissons dans "Que les eaux grouillent de bestioles" (Omega 103). Ceci dit, ce détail n'enlève en rien le charme de cette toile.

Surprendre le visiteur

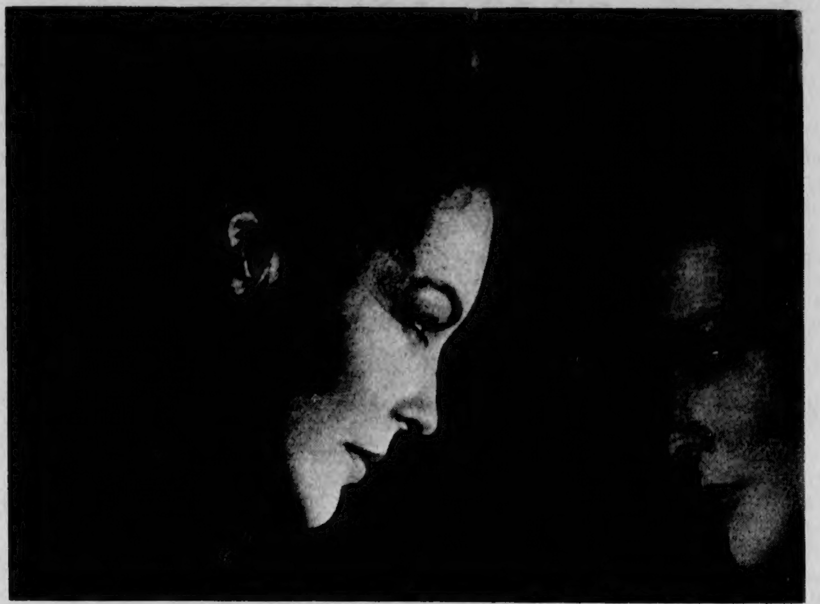
D'ailleurs, en général l'artiste possède l'habileté de présenter le vol gracieux des oiseaux ainsi que les enfants et les animaux en mouvement. Il sait aussi graduer ses tons pour donner forme aux objets, astres et voiles solaires, quoique sa navette solaire (secoupe volante) manque de volume et de solidité. Doué d'une imagination féconde, l'artiste possède aussi l'art d'équilibrer ses formes et ses couleurs de façon très satisfaisante aussi bien dans ses compositions abstraites (Que la lumière soit), géométriques ou réalistes (Éclipses du soleil au Manitoba, 1979 et La forêt Whiteshell) que dans ses compositions surréalistes comme "Le firmament proclame".

Bien que l'aspect surréaliste symbolique peut surprendre le visiteur, il n'a rien des ambiguï /s ouvertement sexuelles et des nudités qui marquent les oeuvres de Dali et d'autres surréalistes. L'influence des astres et de l'espace sur l'oeuvre de Barsalou, qui reflète l'intérêt que l'artiste porte à l'astronomie et aux voyages aventureux de notre époque vers les planètes est unique. Étant donné le développement de son art et l'habileté qu'il manifeste, cet artiste mérite d'être encouragé et suivi de près.

Un catalogue dans lequel se trouve une liste des oeuvres, suivi de quelques explications données par l'artiste est à la disposition du visiteur dans la galerie. L'exposition continue jusqu'au 16 février.

Denise BERTALANFFY

Le film de la semaine



La passante du sans-souci

Un film français de Jacques Rouffio, mettant en vedette la comédienne Romy Schneider, dans son dernier film.

Le président du mouvement de Solidarité internationale réclame la libéralisation d'un ressortissant britannique emprisonné au Paraguay. En étudiant son dossier à l'hôtel en compagnie de sa femme, il découvre deux photos qui le bouleversent. Le lendemain, il est reçu par l'ambassadeur qu'il abat de sang-froid.

Sera présenté au Cinéma Main le 17 janvier à 20h00. Une collaboration entre le CCFM et l'ONF.

Le CALENDRIER

Jeudi 13

- **Bière et saynètes** seront présentées par **Daniel Tougas** et compagnie au **Foyer** du CCFM, de jeudi à samedi.

- Discothèque avec **Christian La-Roche** est à l'affiche du **Canot** du Voyageur de jeudi à samedi. Soirée nostalgique des années 60 samedi.

Vendredi 14

- Première de la pièce **La ménagerie de verre** de Tennessee Williams présentée par le **Club de théâtre du Collège Saint-Boniface**. Salle Martial-Caron, de vendredi à dimanche, à 20h00.

- Le film français **"Beau père"** de Bertrand Blier sera présenté à la **Galerie d'art** de Winnipeg à 20h00, de vendredi à dimanche.

Samedi 15

- La **Société franco-manitobaine** tiendra une réunion spéciale de consultation sur les négociations constitutionnelles avec la **Province du Manitoba**, à 13h30 au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Mercredi 19

- Le **Prairie Theatre Exchange** de Winnipeg présentera la pièce **"Cold Comfort"** du dramaturge canadien Jim Garrard, de mercredi au dimanche 6 février, à 20h30. (942-7291)

- Vernissage de l'exposition **"Couleurs d'Acadie"** au **Centre culturel franco-manitobain**, à 20h00.

Jeudi 20

- Le **Foyer** du **CCFM** propose une soirée avec **Kathey Shewchuk**, pianiste, de jeudi à samedi.

Vendredi 21

- Le film japonais **"Kgemusha"** est à l'affiche de la **Galerie d'art** de Winnipeg, à 20h00.

- Le **Musée de l'homme et de la nature** vendra des oeuvres d'art données par des artistes manitobains, à 20h00. (956-2830). Une soirée de vins et fromages.

- Le **Collège Louis-Riel** organise un tournoi de volleyball (Volley-fou) pour les éducateurs francophones et les secteurs francophones liés à l'éducation française, à partir de 10h00 au gymnase de l'école.

La LIBERTÉ a visité La Broquerie

Les deux rédacteurs de La LIBERTÉ sont de nouveau repartis en tournée des régions après les Fêtes, cette fois à La Broquerie. Une douzaine de représentants des 14 organisations de l'endroit se sont présentés à la rencontre.

Les résidants de La Broquerie ont profité de la réunion informelle pour marquer leur appréciation de la couverture des événements locaux par le journal, grâce à la collaboration estimée du correspondant Rino Ouellet. En effet, M. Ouellet s'occupe, depuis maintenant plus de deux ans, à répercuter dans l'hebdo les activités qui se déroulent dans le village, cette année, centenaire.

Cela ne veut pas dire que notre correspondant est satisfait de son travail: il en a profité, lui aussi, pour rappeler aux organisations qu'ils ne communiquent pas toujours avec lui, et pas toujours à temps lorsqu'ils le font. Comme les rédacteurs du journal, il a déploré le fait que les gens de La Broquerie ont parfois plus facilement le réflexe de contacter le Carillon News, lorsqu'il y a des nouvelles, que La LIBERTÉ.

L'appui technique

Cette situation, d'après la rédaction du journal, est due au manque de continuité depuis plusieurs années dans la politique de contenu du journal. En effet, certains rédacteurs en chef n'ont pas fourni l'appui moral et technique aux correspondants - certains ont négligé le réseau jusqu'à ce qu'ils se désintègre - et presqu'éliminé la part des régions dans le seul journal de langue française.

La rédaction a rappelé son engagement de continuer à produire un journal vraiment provincial et à développer le réseau des correspondants.

La rédaction.



Sur la photo, de gauche à droite: Jeannine Kirouac, Lilliane Boily, Claudette Normandeau, Hermance Granger, Aline Balcaen; Gilbert Legal, Alfred Laurencelle (président du Comité du centenaire), Hubert Bouchard, Gérard Clavet, Roland Gauthier, Rino Ouellet, Gilbert Tétreault et Gilbert Fournier.

REPÈRES

Adam Exner se prononce

L'archevêque de Winnipeg, Mgr Adam Exner, a appuyé avec une certaine prudence, la récente déclaration de la commission sociale de la Conférence des évêques du Canada. (Voir à ce sujet l'INTERROGATION). Le document controversé critique fortement les politiques socio-économiques du fédéral, qui accorde la priorité à l'inflation sur la lutte contre le chômage. Mgr Exner qualifie le rapport de bon, puisqu'il défend les valeurs spirituelles de base. Pour leur part, les évêques québécois se sont aussi déclarés en faveur du rapport. Ils rejettent l'idée de Pierre Trudeau, selon laquelle les évêques auraient dû s'abstenir de se prononcer sur une question économique.

Taxes en hausse?

Rien n'est certain, mais il semble que la préparation psychologique soit commencée: Howard Pawley a indiqué que le gouvernement sougeait à une augmentation des taxes, sans autre précision. On s'attend généralement à un réajustement de la taxe de vente, qui se situe aujourd'hui à 5 pour cent.

Une majoration que le ministre des finances s'est flatté d'avoir évitée lors de la présentation de son premier budget. À la place, Vic Schroeder avait décidé d'imposer une taxe sur les salaires d'un et demi pour cent, qui coûterait notamment 30 millions de $ au fédéral. Ottawa n'a pas encore confirmé le paiement de cette taxe.

La SFM sans directeur

La Société franco-manitobaine est sans directeur. La directrice à la SFM, Lucille Roch, qui se trouve actuellement en congé de maternité, a en effet démissionné de son poste. Elle a indiqué qu'elle avait accepté un poste avec le ministère d'État au développement économique régional. Lucille Roch a été à l'emploi de la SFM durant presque quatre années.

21 mille de subventions

Le ministère des affaires culturelles du Manitoba a octroyé 15 mille $ au Festival du Voyageur et 6 mille $ à l'Alliance chorale Manitoba.

Prix des maisons

Malgré une baisse du prix des maisons de 6 pour cent au niveau national, un légère augmentation a été enregistré sur le marché manitobain de l'immobilier; soit 3 pour cent. Selon la Royal Trust, la hausse a surtout été nette durant les six derniers mois de l'année 82.

Chômage

Le taux de chômage au Manitoba était à la hausse en décembre. Il se situe maintenant à 10,7 pour cent, soit 54 mille sans-emplois. Depuis décembre 81, l'augmentation est de 22 mille chômeurs. Par ailleurs, le Canadien National a annoncé son intention de mettre à pied, en mai, 900 travailleurs au pays, dont 375 dans la région de Winnipeg.

La Broquerie

Ginette Balcaen est à Haïti

Ginette Balcaen vient de nous quitter pour un stage missionnaire d'un an à Haïti. Originaire de La Broquerie, Ginette réalise ainsi un rêve qu'elle caresse depuis longtemps, celui de travailler en mission dans un pays du tiers monde.

Après avoir fait des études en Arts au CUSB, d'autres études d'infirmière et après avoir travaillé deux années au Centre hospitalier Taché, elle se sent prête pour l'aventure.

À Haïti, Ginette sera affectée comme garde-malade à l'hôpital Saint-Jean au Limbré. Elle fera en outre de la comptabilité et de la dactylographie pour la direction de l'hôpital.

Elle me confiait peu avant son départ qu'elle s'ennuyait déjà un peu d'avance. Sans doute que sa tâche, assez lourde, saura lui aider à régler ce problème.

Ginette est la fille de Georgette et de Fernand Balcaen de La Broquerie.



Ginette Balcaen

Le Carnaval d'hiver s'en vient

Réservez dès maintenant la dernière fin de semaine de janvier - c'est le carnaval centenaire à La Broquerie.

Bien que le programme ne soit pas entièrement connu, on prévoit déjà du hockey, du patinage de fantaisie, des activités à l'ancienne et une soirée carnaval où chacun est invité à porter ses "bonnes vieux habits neux". J'aurai le programme pour vous la semaine prochaine.

Côté Habs...

On m'a fait remarquer dernièrement que les Habs n'avaient reçu qu'une très faible couverture dans La LIBERTÉ cette année et qu'en toute justice...

C'est vrai qu'ils ne jouent pas si mal, même qu'on pourrait dire qu'ils jouent bien, compte-tenu des nombreux changements qu'a subis l'équipe.

Pour bien démarrer, il faudrait vous donner un aperçu assez détaillé de ce qu'est l'équipe cette année et comment elle entrevoit gagner la coupe.

La semaine prochaine s'il m'est possible, entretemps, de rencontrer la grosse gamme de l'équipe (littéralement).

Rino OUELLET

LES SOLIDES

C'est la saison des bébés de l'année. Tout le monde a eu le sien, sauf, à l'heure où nous allions sous presse, les gens de La Broquerie qui fêtent leur centenaire. Après les activités du lancement du concours, il y a un certain temps, on a hâte de procéder au dévoilement de la première merveille de l'année. Ceux qui ont vu M. le curé Clavet récemment se demandent s'il ne participe pas, lui aussi, à la compétition.

Puisqu'on est à La Broquerie, reparlons de feux d'artifices... On s'est laissé dire lors de notre visite que le responsable de l'avance à l'allumage, le 31 décembre au soir durant la messe de Mgr Hacault, a voulu essayer toutes les fusées pour s'assurer de leur bon état. C'est confirmé: le taux de succès (plus de 90 pour cent) a dépassé les attentes des paroissiens, qui sont sortis sur le (pé)tard.

Ligue Hanover-Taché

Horaire des parties

Vendredi 14

- Saint-Pierre à La Broquerie
- Sainte-Anne à Ile-des-Chênes

Dimanche 16

- Lorette à La Broquerie
- Saint-Pierre à Saint-Malo
- Grunthal à Sainte-Anne

Mardi 18

- Mitchell à Lorette
- Ile-des-Chênes à Grunthal
- Sainte-Anne à Saint-Malo

Jeudi 20

- Sainte-Anne à Grunthal
- Niverville à Mitchell
- La Broquerie à Ile-des-Chênes

Les équipes

	PG	PP	Pts
1 - Sainte-Anne	8	0	16
2 - Ile-des-Chênes	6	3	12
3 - Grunthal	6	3	12
4 - Niverville	5	4	10
5 - La Broquerie	4	4	8
6 - Mitchell	4	4	8
7 - Lorette	3	7	6
8 - Saint-Pierre	2	7	4
9 - Saint-Malo	1	7	2

Les meilleurs compteurs

	B	P	T
1 - Ron Freynet, Sainte-Anne	10	31	41
2 - Robert Lafrenière, Sainte-Anne	13	17	30
3 - René Kaptien, Ile-des-Chênes	14	15	29
4 - Rodney Hourd, Ile-des-Chênes	9	19	28
5 - Donald Smith, Sainte-Anne	17	10	27
6 - Mat Mathews, Sainte-Anne	15	10	25
7 - Gilbert Dubé, La Broquerie	12	11	23
8 - Randy Rempel, Mitchell	16	6	22
9 - Robert Bérard, Saint-Pierre	9	12	21
10- Curtis Hourd, Ile-des-Chênes	8	13	21

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
avocats et notaires
[illegible]
[illegible]
807 Centennial House
310 Broadway et Donald, Winnipeg
TEL.: 957-0540 R3C 0S6

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1083, AUTUMNWOOD
AUTOPAC TEL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Raymond Desrochers, C.A.

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"
JOHN DEERE
Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

Les SOLIDES

Roland Penner, notre procureur général, préféré mais gauchiste, ne croit pas en Dieu... Et dire que c'est avec lui que la SFM négocie depuis six mois. On n'a pas pensé faire une grève des pourparlers constitutionnels jusqu'à ce qu'il retrouve la foi comme recours suprême?

"I've had it!" a dit et écrit la possible future candidate au poste de commissaire d'école dans la rivière Seine, Mme Julie Blais. C'était temps... Pour les parents francophones concernés par l'école, ça fait déjà quelques années qu'ils en ont plein le Ham...

Que sont les quatre comités de parents de la régionale d'Ile-des-Chênes occupés à faire ces jours-ci? Après la tempête de mensonges qui a déferlé sur la Seine, ces dernières semaines, ils "déBlais"...

Pour Hugh Hamilton, le français, c'est important: sa mère est francophone, sa femme est francophone, il a choisi de demeurer dans une communauté francophone et il est même près ("in tune") de ses électeurs. Il ne restait plus qu'à dire: "Everybody should own one!"

Avec les positions qu'il adopte depuis son élection (qu'il aurait perdu dans son bureau de scrutin d'Ile-des-Chênes), il est encore étonnant que Hugh ne chante pas, comme son collège de la région: "I am a Roch, I am an island"... de la chanson bien connue de Simon and Garfunkel.

Au dire que M. Hamilton, notre commissaire préféré du moment, la ministre Hemphill aurait été mal conseillée par ses fonctionnaires, lesquels sont en conflit d'intérêt puisqu'ils travaillent au Bureau de l'éducation française... On avait remarqué que les fonctionnaires anglophones manquaient aussi d'objectivité quand il s'agissait de questions concernant les écoles anglaises. De là à conclure que les fonctionnaires du ministère devraient tous être des E.T.I... Il fallait mettre le doigt dessus!

On n'a qu'un souhait à faire a la future candidate probable Julie Blais pour 1983: du succès dans sa campagne électorale de l'automne et un retour aux sources, c'est-à-dire une année dans une classe d'immersion. Car son français, pour tout avouer, est spécial. (C'est vrai qu'elle a obtenu de l'aide pour la traduction en français de son "pamphlet", pour ne pas dire son dépliant?) "D'abord, j'ai l'intende retenir mes taxes d'école en protestation!" Cent comme en terre.

Comme l'expliquait le CARILLON NEWS de la semaine dernière, il y a au Manitoba des offices de commercialisation pour le lait, les oeufs, les patates, le poisson, le poulet, les dindes et les porcs... Il ne manquait plus qu'un "marketing board" pour les commissaires d'école!

LES PETITES ANNONCES

RECHERCHONS jeune fille ou dame avec expérience, aimant les enfants. Fonction: garder un nourrisson de 6 mois, 5 jours par semaine, de 8h30 à 17h30 à compter du 1er février 83. Références demandées. Pour plus d'informations, communiquer avec le 783-3277.
-789-

À LOUER: grande suite de 2 chambres à coucher. Tél.: 233-7496.
-790-

À VENDRE: remorque de 22' sur lot loué, 3 milles passés Saint-Malo sur la rivière. Intérieur en érable, électricité, garage 12' x 8', hangar 8' x 6'. Tél.: 233-5657.
-791-

À VENDRE: Laveuse et sécheuse en bon état, lit de bébé complet avec commode en bois plein. Tél.: 237-0348.
-788-

À VENDRE: Belle longue robe moderne de mariée blanche, taille 9, moitié prix. Tél.: 237-4727.
-792-

J'AIMERAI GARDER des enfants à temps partiel (préférablement de 2 à 5 ans). Rue LaVérendrye. Tél.: 233-7175.
-793-

LES ÉLÈVES de la 10e année du Petit séminaire sont disponibles pour des travaux d'hiver. Tél.: 233-2783.
-794-

À VENDRE: rue Masson, maison confortable, appartement deuxième étage, bon revenu, tapis, réfrigérateur, poêles, très bonne location. Prix $48,500.00. Tél.: 447-2052 après 17h.
-795-

À VENDRE: 1974 Peugot familiale, prix $3,500.00. Tél.: 233-7868.
-796-

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie,
à l'angle de la rue Meadowood,
côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

ROLLIE & GIL
Peinture - Décoration
Immeuble commercial ou résidentiel
Estimations gratuites
1404-231, rue Goulet; Tél.: 247-7139
Roland St. Godard Gilbert St. Godard

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Nécrologie

REMERCIEMENTS

La famille Willman désire remercier tous les parents et amis qui ont exprimé leur sympathie par l'assistance aux prières, aux funérailles et par offrandes de messe, de cartes et tous témoignages d'amitié, à l'occasion du décès de Garry Willman.

Un merci spécial à M. le curé Prescott pour ses bonnes paroles et son support. Merci aux porteurs, servants, la chorale et l'organiste. Merci aux dames qui ont servi le goûter et la maison funéraire Desjardins.

Mme Albertine BOURGEOIS

Paisiblement au foyer de Redvers, Saskatchewan, le 23 décembre 1982, est décédée Albertine Bourgeois (née Gauthier), âgée de 91 ans. Elle fut prédécédée par son époux Arthur, en 1955.

Albertine naquit à Petite Rivière, Québec, vint à Bellegarde, Saskatchewan, avec ses parents à l'âge de 8 ans, y demeura jusqu'en 1953, lorsqu'elle et son mari se retirèrent à Storthoaks. En 1973, elle déménagea au foyer de Redvers.

Sa longue vie fut un témoignage de foi, marquée d'une profonde et saine dévotion à la Sainte Vierge: elle récitait chaque jour son chapelet.

Elle laisse dans le deuil 4 fils: Euclide, Albert et Gérard de Winnipeg, et Aimé de Saint-Norbert; 5 filles: Augustine (Mme Elisé Beaudoin) d'Edmonton; Hélène (Mme Charles Wolensky) et Jeanne (Mme Fernand Blerot) de Storthoaks; Marie (Mme Jean Martine) de Saint-Pierre, Manitoba et Cécile (Mme Félix Martine) d'Antler, Saskatchewan; 56 petits-enfants, 58 arrière-petits-enfants; un frère Joseph, d'Antler, et une soeur Rosa, de Redvers.

La messe des funérailles fut célébrée par le père Jalbert à Bellegarde; Réal Wolensky et Alain Bourgeois firent les lectures.

Les porteurs honoraires étaient les dames: A. Blerot, M. Bériault, A. Mahin, M. Revêt, J. Chicoine, M. Millette, S. Chicoine et A. Blézy.

Les porteurs actifs furent ses petits-fils, Firmin Beaudoin, Ronald Blerot, Raymond et Colin Bourgeois, Denis et Guy Martine.

La famille remercie sincèrement le père célébrant, les servants, les lecteurs, la chorale, l'organiste, les hussiers, les porteurs et les dames pour le délicieux goûter, ainsi qu'à tous ceux qui ont assisté aux funérailles ou manifesté leur sympathie par leurs prières ou offrandes de messe.

OFFRE D'EMPLOI

Sun International, Inc. est actuellement à la recherche de quelques gens de certaines régions qui pourraient manier et traiter du courrier en gros affranchi. Aucune expérience nécessaire. Demandes sérieuses seulement. Envoyez votre nom, adresse, No de téléphone ainsi que 2$00 (remboursable) pour la révision de votre demande d'emploi à: **Sun International, Inc.**, 321 East Barnes, Bushnell, Il. 61422.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement...(ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARGARET BROUILLETTE du village de Sainte-Anne, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 7 février 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour du mois de janvier 1983.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

POINT

Une trêve du huis clos?

La Société franco-manitobaine tiendra le 15 janvier la réunion du siècle! Il s'agit d'une réunion d'information et de consultation auprès des Franco-Manitobains pour préciser la forme que pourrait prendre la vie française collective au Manitoba.

Depuis six mois, des négociations dans ce sens ont lieu avec le procureur général Roland Penner. La francophonie manitobaine pourrait donc sous peu sortir de sa longue clandestinité...

Les quelques renseignements obtenus la semaine dernière quant au sens précis)la nature de la bénédiction à donner à la SFM) de la rencontre ont été publiés. Cette semaine, rien de plus n'a transpiré au profit des Franco-Manitobains intéressés, sauf que le cadre de la consultation serait élaboré à trois jours de la rencontre spéciale, soit mercredi soir.

Il est difficile de laisser passer sans broncher la réunion du siècle. Il est encore plus difficile de comprendre que "le reste de notre vie en dépend", comme l'a proposé une annonce de la SFM.

C'est la fin des huis clos? Peu probable. On ne peut que s'inquiéter d'une occasion improvisée pour obtenir de façon précipitée un consensus.

Jean-Pierre DUBÉ

INTERROGATION

"De quoi se mêlent-ils???"

La toute récente publication de la commission sociale de l'épiscopat canadien, publication qui veut, de son propre aveu, "partager quelques réflexions d'ordre éthique concernant la situation économique grave que nous traversons" soulève tout un tollé de protestations dans certains milieux.

D'une voix unanime, ces représentants de "certains" milieux font entendre leur voix par les médias d'information. Apparemment "offusqués", ils répètent à qui veut l'entendre: "De quoi se mêlent-ils, ces évêques?"!

Mais qui sont ces personnes qui s'indignent, qui "jappent" si fort, qui accusent les évêques d'être de piètres économistes, qui balaient le document du revers de la main avec quelques commentaires acidulés, qui, somme toute, se sentent "piquées au vif" par "ces quelques commentaires sur les problèmes économiques", par cette réflexion sur "quelques questions morales".

Il est assez intéressant de noter que ce sont justement les politiciens, les économistes, les chefs du patronat, les "gros moteurs de l'économie" qui crient au scandale, ceux-là même qui ont en main les outils pour mettre de l'ordre dans le monde économique. Ne pourrions-nous pas, à notre tour, leur poser la question: "De quoi vous mêlez-vous?"!

S'appuyant sur le message évangélique de Jésus, les évêques nous rappellent que tout chrétien porte une responsabilité particulière envers le pauvre, l'affligé et l'opprimé et que tous ensemble nous devons nous "solidariser avec les victimes d'injustice", "analyser les racines des attitudes et structures sources de souffrance humaine" et "soutenir le pauvre et l'opprimé dans leurs luttes pour la transformation de la société". Rien de bien nouveau là-dedans... ils ne font que redire pour aujourd'hui la Bonne Nouvelle de Jésus... pourquoi tout à coup s'en offusquer?

Puis les évêques réfléchissent également sur la "dignité du travail humain" et cherchent à découvrir comment ce principe fondamental de l'éthique s'applique dans l'ordre économique actuel, dans la crise que nous vivons. Là encore, rien de bien nouveau...

Là où le document semble "chatouiller" certaines sen sibilités économiques et politiques, c'est lorsqu'il "ose" nommer les "victimes d'injustice" d'aujourd'hui, les "racines, les attitudes et les structures" du désordre économique chez nous, les "moyens réels pour se solidariser avec les victimes d'injustice", les atteintes à la "dignité du travail humain" dans notre société... Mettre un "nom" sur ces réalités, c'est les sortir des discussions théoriques pour les retrouver dans les rues, dans les villes, dans les villages... c'est leur donner une voix, une parole que plusieurs chercheraient volontiers à taire, c'est de rendre visible, donc scandaleux, ce que nous refusons de voir, c'est de nous forcer à regarder ce qui se passe devant chez nous au lieu de nous réfugier dans les "ailleurs"... et ça, que nous le voulions ou non, ça fait mal... et à certains, ça fait grand mal!!

Il faut lire le document pour percevoir la force du langage, le courage des prises de position, le mordant des questions et des interrogations, la justesse de certaines réflexions, l'à-propos de la mise en lumière de certaines situations... oui, il faut le lire!

Mais le lire avec un coeur-au-dialogue...

Et c'est peut-être ça qui manque...

S'il fallait laisser uniquement à des spécialistes le soin de débattre les questions fondamentales de notre avenir... les discussions nous passeraient à des millions de milles par-dessus la tête... et les solutions aussi!

Non, nous parlons de notre avenir, de notre économie, de notre devenir... et ceci appartient aussi bien au chômeur qu'au premier ministre, au sans-emplois qu'au dirigeant d'entreprise, aux assistés sociaux qu'aux bien nantis, aux petits salariés qu'aux banquiers...

C'est de NOTRE avenir dont il est question... Les évêques ont eu le courage de "s'en mêler"!

Ne serait-ce pas le temps que nous nous en "mêlions" nous aussi???

Claude BLANCHETTE, ptre

Le bénévolat prend une nouvelle dimension

Ce n'est certainement pas à des francophones du Manitoba qu'il est nécessaire d'expliquer la nécessité du bénévolat au niveau communautaire. Mais avec la réalité économique d'aujourd'hui, le bénévolat prend une autre dimension.

C'est la conviction de Rhéal Cenerini, qui est chargé, depuis le mois de septembre, de "mettre sur pied un groupe de bénévoles à l'intérieur des services offerts par le gouvernement provincial dans Saint-Boniface et Saint-Vital". Soulignons que ce poste de coordonnateur de bénévoles n'existait pas auparavant.

Comme on le sait, les ministères de la santé et des services communautaires ont des bureaux dans différents secteurs de la ville de Winnipeg. Les professionnels de ces bureaux apportent de l'aide, par exemple, aux personnes qui ont besoin de soins à domicile, de counselling familial ou qui souffrent de déficience mentale. Une quinzaine de professionnels travaillent à Saint-Boniface, une dizaine à Saint-Vital.

Vue le travail que cela exige, on peut aisément comprendre que ces spécialistes ont besoin de l'assistance de bénévoles. Depuis les quatre mois de son entrée en fonction, Rhéal Cenerini a constitué un groupe d'une trentaine de bénévoles. Surtout des femmes, et une proportion égale de francophones et d'anglophones.

D'ordre mental

Des bénévoles, Rhéal Cenerini, si l'on veut schématiser, en recherche deux sortes. Ceux qui disposent déjà d'un certains nombre de dispositions. Exemple: pour être capables d'aider des personnes qui affrontent des problèmes d'ordre mental. Et les volontaires qui veulent donner un coup de main pour des tâches spécifiques, qui relèvent du quotidien. Exemple: une personne âgée a besoin d'un moyen de transport pour se rendre à une soirée.

Cela ne veut pas dire que les bénévoles doivent avoir dès le départ toutes les compétences requises. Car si Rhéal Cenerini a pour travail, en collaboration avec ses collègues, de voir à ce que les bénévoles fassent bien leur tâches, en échange, un soutien est accordé aux volontaires. "Nous pouvons donner les outils aux gens. Les bureaux comme Saint-Boniface ou Saint-Vital, soit par une organisation comme le Centre des bénévoles.

POINT

EN PAGE 14

Moyen d'intégration

Cette possibilité de formation est particulièrement importante dans le contexte économique actuel. À tel point que Rhéal Cenerini considère que "la nature du service bénévole change quelque peu. Des gens se tournent vers le bénévolat pour acquérir des expériences spécifiques, pour établir des contacts, pour faire leurs preuves." Aussi pour vérifier s'ils disposent de telles ou telles aptitudes pour se lancer dans telle ou telle carrière.

Aussi le bénévolat serait de plus en plus perçu comme un moyen de s'intégrer ou de se réintégrer dans le marché du travail.

Ce n'est sans doute pas un hasard si Rhéal Cenerini a fait des "contacts préliminaires" dans les écoles pour parler aux jeunes du bénévolat. Un projet concret à déjà entrepris avec les étudiants des écoles Provencher, Marion et Taché: avant Noël, les écoliers ont ramassé des jouets pour organiser une vente à bon marché. 14 familles on pu en bénéficier. Pour une première du genre, "un succès raisonnable", estime le coordonnateur des bénévoles.

Très limitée

Car il faut bien commencer quelque part. Avant que le poste de coordonnateur de bénévoles ne soit créé en septembre, les sections de Saint-Boniface et de Saint-Vital des ministères de la santé et des services communautaires dépendaient des professionnels, la participation des bénévoles était très limitée. Alors que les besoins ne manquent pas: transporter des personnes âgées à des activités, offrir de la compagnie à des gens seuls, apprendre à lire à des individus, par exemple.

Toutefois, Rhéal Cenerini est frappé de "la grande sensibilité" que démontrent la population. Ainsi à Saint-Boniface "la communauté est sensible aux problèmes des personnes âgées". Il a obtenu aussi, dans ses efforts de recrutement, l'aide des églises.



Rhéal Cenerini, le coordonnateur des bénévoles dans Saint-Boniface et Saint-Vital pour les ministères de la santé et des services communautaires.

La créativité

Trouver le bénévole en fonction d'une demande spécifique, voilà le travail primordial de Rhéal Cenerini. Mais parfois, lorsque une personne se présente et propose ses services à titre bénévole dans un certain domaine, le coordonnateur procède à la démarche inverse: il cherche à utiliser au mieux les compétiences du volontaire. Et c'est là qu'intervient "un élément de créativité. Une situation à laquelle on n'avait pas songé se présente", estime le coordonnateur.

C'est certain: les changements continuels auxquels une communauté doit faire face augmentent la multiplicité des tâches ouvertes aux bénévoles, surtout dans le contexte socio-économique actuel. Une situation qui permet davantage au bénévole de se développer.

Bernard BOCQUEL

La Page de Bicolo ...

Bonjour!

Tu viens jouer dans la neige avec moi? Ensuite, dépêche-toi à participer à mon Concours du voyageur!

Bicolo



PIERRE LE VOYAGEUR

Je ferai paraître encore "Pierre le Voyageur" la semaine prochaine!

ATTENTION!

Concours du Festival du Voyageur

Voici Pierre le Voyageur! Il a besoin de vêtements. Découpe-le, colle-le sur du carton, ensuite prends des petits morceaux de tissus, de laine ou du papier et habille-le des pieds à la tête **comme le VOYAGEUR!**

Tu m'envoies ton VOYAGEUR avant le **5 février** à:

Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

en ajoutant bien:

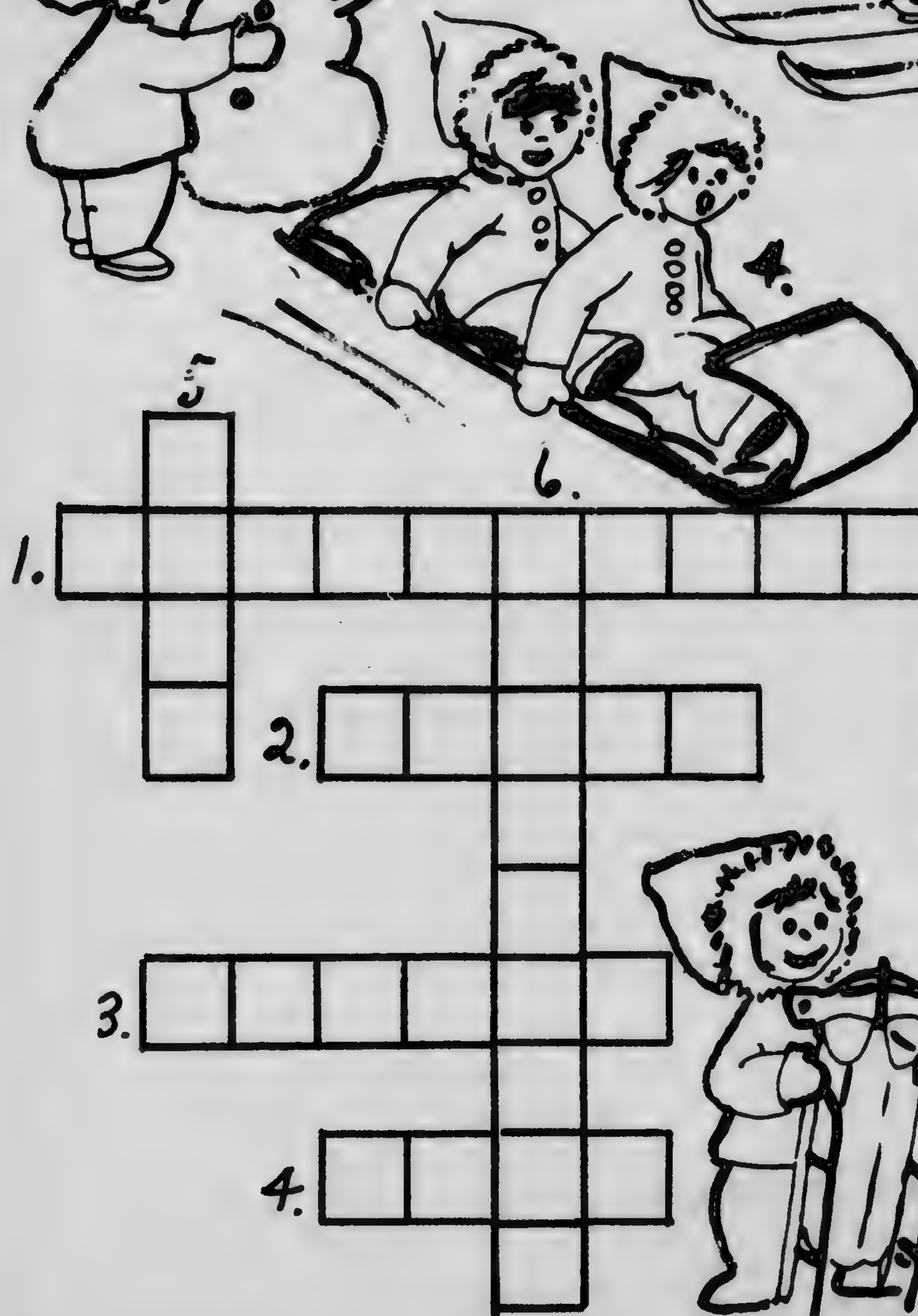
Ton nom ....
Adresse ....
....
Âge .... No de membre ....

(Si tu n'est pas encore membre de mon Club, rempli le coupon au bas de la page).



Quand il neige, les enfants s'amusent! Écris dans le MOT CROISÉ ce qu'ils font:











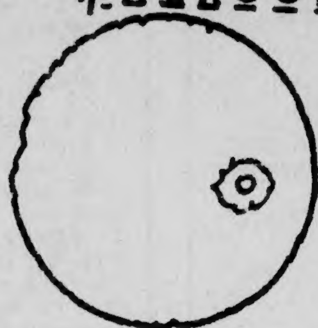


Des ronds et encore des ronds!

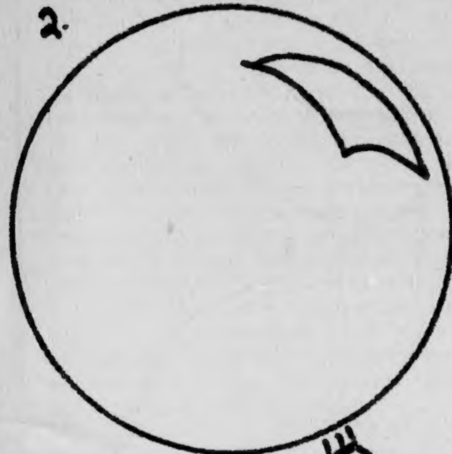
Regarde les dessins. Défriche le nom de chaque "rond" et fais le MOT CROISÉ.

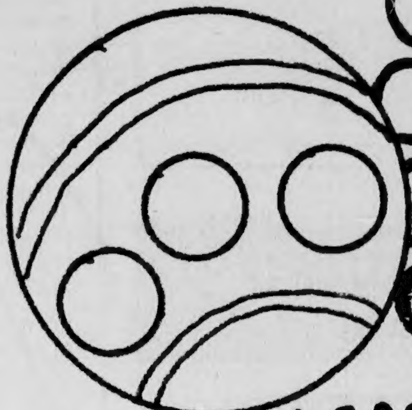

6. ABRRME

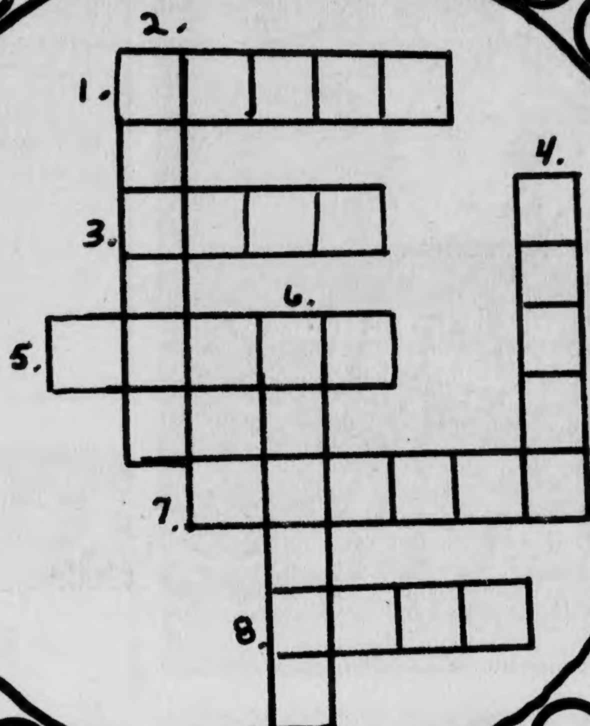
7. BGBEON



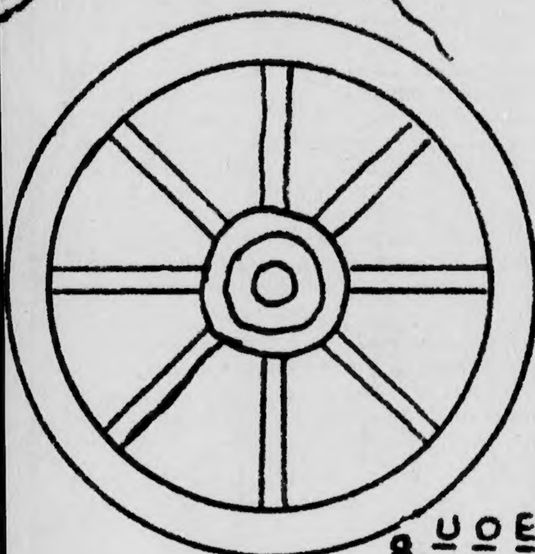
LOLANB
2.







1. LLEAB



8. UOER

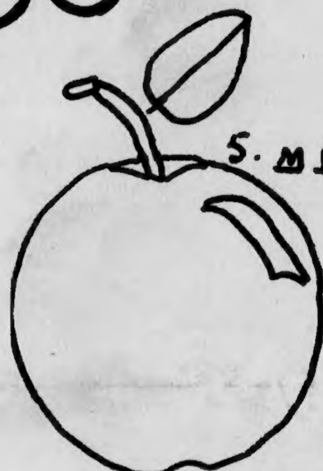


3. NLEU

4. EUBLL



5. MEMOP



Réponse: Les ronds
1. Balle 6. Marbre
2. Ballon 7. Orange
3. Lune 8. Roue
4. Bulle
5. Pomme

Réponse: Les enfants s'amusent
1. Bonhomme de neige 5. Fort
2. Patin 6. Motoneige
3. Balles 7. Traîneau
4. Luge 8. Ski

Attention!

Christine Boyer

Tu as gagné comme membre de mon Club, mais ton prix m'est revenue. Peux-tu m'envoyer ta nouvelle adresse et tu recevras ton prix.

Bicolo

Saint-Vital

Un coup de main aux réfugiés polonais

La communauté francophone de Saint-Vital a jouit d'une quantité d'activités culturelles pendant le temps des fêtes.

Le concert de Noël à l'école Lavallée fut grandement apprécié par les parents. Les danses, pièces et chants furent d'autant plus impressionnant grâce aux beaux costumes et décors.

Chez les scouts, Noël a été fêté d'une façon spéciale. Les Castors se sont rendus au Foyer Saint-Boniface pour présenter une pièce, des chants ainsi qu'une petite danse. Les spectateurs ont apprécié ce mini-spectacle et ce fut, sans doute, une expérience enrichissante pour les jeunes Castors.

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Eugène ont préparé deux déjeuner-dîners pour les paroissiens après la grande messe. Le premier a permis aux gens de se rencontrer d'une façon informelle. Mgr Hacault faisait sa visite pastorale. Le deuxième fut organisé à l'occasion de "l'Arbre de Noël". Après le repas, les paroissiens de tous âges ont entendu de belle mélodies interprétées par Marcel Meilleur au violon, accompagné par Yvette Carrière au piano. Fernand St-Hilaire à la musique à bouche était accompagné par son épouse, Gracia. Ensuite, une belle surprise: un spectacle donné par les Danseurs de la rivière Rouge.

En plus du bon nombre de paroissiens qui assistaient à la fête, il y avait l'abbé Szumski, directeur de la maison Kolbe (l'ancienne trappe à Saint-Norbert) et une vingtaine de réfugiés polonais. À cette occasion le grand chevalier a remis les clefs d'une camionnette à l'abbé Szumski, afin que ces jeunes hommes puissent voyager en groupe. Nos amis polonais, accompagnés à la guitare par l'abbé Fréchette, ont interprété quelques chants.

Marcel LACROIX



Les scouts ont fêté Noël d'une façon spéciale.



La maternelle au concert de Noël de l'école Lavallée.

Soirée "canayenne" annuelle

La "Soirée canayenne" qui est devenue une tradition à Saint-Vital, aura lieu à la salle Saint-Eugène le samedi 29 janvier.

La soirée sera animée par Marcel Lacroix et un goûter chaud (tourtière, fèves au lard, etc) sera servi. Les profits de cette soirée financeront les activités de nos scouts et guides. Pour réserver vos billets, contactez Cécile Khan au 233-2207 ou Gérald Carrière au 256-9443.

Par ailleurs, ceux qui voudraient faire paraître des nouvelles ou annoncer des événements pourront me contacter au 253-0993.

NORWOOD HAIRSTYLISTS
STYLES FOR MEN AND WOMEN



Vente d'inflation de janvier
vente d'un cent

Venez vous faire couper les cheveux
Amenez (un(e) ami(e)), et la deuxième coupe
ne vous coûtera qu'un cent!
Expire le 31 janvier 1983
Valide seulement avec ce coupon

311, rue Kenny à Marion — Tél. No: 233-1103

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi 9h à 18h — Samedi 9h à 16h
Propriétaires: Oren et Teresa Clefstad

LA LIBERTÉ

POUR UN MEILLEUR SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

À partir du 1er octobre, ne seront acceptés que les textes **en français** tapés à la machine ou écrits très lisiblement.

Tout autre texte sera refusé.

Les nécrologies devront être payées d'avance au tarif suivant:

- 100 mots ou moins	10.00$
- 100 à 150 mots	15.00$
- 150 à 200 mots	20.00$
- 200 à 250 mots	25.00$
- 250 à 300 mots	30.00$
- photo 1,5"x1,5"	10.00$



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur, Contrat de police et administration, Département des Travaux publics Canada, pièce 200, 99259 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone(403)420-3213, seront reçues jusqu'à la date et l'heure spécifiées. limite. On peut se procurer les documents contractuels aux bureaux du département mentionné ci-dessous, sur paiement du dépôt.

Projet No 003761 pour le Département de l'environnement
Parc national de Prince Albert, Saskatchewan
Ponts de la rivière Waskesiu
Dépôt: 100$

Projet No 003682
Parc national de Prince Albert, Saskatchewan
Aggrégat de broyage et stockage

Date de fermeture: mardi 7 décembre 1982

Les documents contractuels peuvent aussi être obtenus de la pièce 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, Immeuble Harry Hays, 220 - 4e avenue, S.E., Calgary, Alberta; 1100 Immeuble Motherwell, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 201 Immeuble fédéral, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; et peut être consultés aux bureaux des associations de constructeurs de routes situés à Edmonton, Alberta; Régina, Saskatchewan et Winnipeg, Manitoba.

Renseignements additionnels:
M. E. Viddal,
Directeur du projet
(403) 420-3229

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canadä

Les droits de la personne vous tiennent à coeur?

La Commission manitobaine des droits de la personne désire entendre votre opinion sur les changements qu'elle a proposé d'apporter à la Déclaration des droits de la personne. Les particuliers et les groupes intéressés sont priés d'assister à des assemblées publiques qui porteront sur les améliorations à apporter à la Déclaration des droits de la personne et sur le fonctionnement de la Commission. La liste ci-dessous vous donne l'heure et l'endroit de ces assemblées:

BEAUSÉJOUR	Salle de réunion du bureau régional de l'agriculture Édifice provincial 20, 1re rue - Sud	*Le mercredi 19 janvier à 19h30*
LE PAS	Le Pas - Centre de l'amitié 81, avenue Edwards	*Le lundi 24 janvier à 19h30*
THOMPSON	Salle du tribunal Édifice provincial 59, promenade Elisabeth	*Le mardi 25 janvier à 19h30*
STEINBACH	École secondaire régionale 190, chemin McKenzie	*Le jeudi 27 janvier à 19h30*

Si vous désirez faire parvenir un exposé écrit, envoyez-le d'avance à:

LA COMMISSION MANITOBAINE DES DROITS DE LA PERSONNE
1007 - 330, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3C 0C4

À l'attention de Monsieur L. Kopys
944-3012

LA COMMISSION MANITOBAINE DES DROITS DE LA PERSONNE
Case 2550
Salle 1
Édifice du Gouvernement provincial
3e rue et avenue Rosser
Le Pas, Manitoba
R9A 1M4

À l'attention de Monsieur R. Chief
623-6411 poste 270

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
DEMANDE CONDITIONNELLE FAITE PAR PLAINS-WESTERN GAS (MANITOBA) LTD.

La Régie des services publics du Manitoba (ci-après appelée "la Régie") tiendra une audience publique le vendredi 28 janvier 1983, à 11h, dans la salle Merry Monarch au sous-sol du Viscount Gort Flag Inn, au 1670, avenue Portage, à Winnipeg, Manitoba, pour entendre la demande conditionnelle faite par Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. (ci-après appelée "la Compagnie") en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances portant augmentation des tarifs de la Compagnie pour ce qui est du gaz vendu à ses clients dans les régions qu'elle dessert exclusivement, et ce, pour les clients soumis au barème ordinaire, à partir de la facturation correspondant au relevé normal des compteurs pour le gaz consommé à compter du 1er mars 1983 inclus, et, pour les clients ayant un contrat spécial, à partir de la facturation correspondant au gaz consommé à compter du 1er février 1983 inclus, en raison de l'augmentation prévue du coût du gaz fourni à la Compagnie par TransCanada Pipilines Limited, à dater du 1er février 1983, due à:

a) l'augmentation du prix à la frontière de l'Alberta prévue par l'Entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta, signée le 1er septembre 1981.
b) l'augmentation prévue des droits de transport de TransCanada Pipelines Limited, en vertu de la hausse des coûts du carburant compressé découlant de l'augmentation prévue du prix à la frontière de l'Alberta, selon la requête présentée par TransCanada à l'Office national de l'Énergie dont la décision est en attente à cette date.

La Compagnie ne demande à transmettre à ses clients que les majorations qu'elle-même aura à payer et qui n'augmenteront ses bénéfices d'aucune façon.

Cette majoration entraînera une augmentation du coût moyen du gaz qui affectera tous les clients.

Voici les tarifs actuellement en vigueur pour les consommateurs, et ceux qui sont proposés:

	tarif en vigueur en M pi cube	**tarif proposé en M pi cube**
Brandon		
Tarif général:		
2 premiers M pi. cubes par mois	4,968$	5,220$
Solde	3,965	4,217
Carberry et Sud-est		
Tarif général:		
2 premiers M pi. cubes par mois	5,268$	5,519$
Solde	4,086	4,337

Dans le cas d'un consommateur moyen qui, pour chauffer sa maison utilise 40 M pi. cubes par an, l'augmentation, sur un an, serait de 35$, soit environ 6%, si les majorations touchant la Compagnie, qui ont été mentionnées plus haut, prennent effet comme prévu, et si la Régie approuve la répercussion de ces majorations.

Dans le prix de vente du gaz actuellement en vigueur, la part prélevée par le gouvernement fédéral en matière de taxes d'accise s'élève à 77¢, dont 14¢ représentent la taxe d'accroissement de propriété canadienne et 63¢ les taxes d'accise prélevées pour le financement de certains aspects du Programme national de l'énergie, établi par le gouvernement fédéral.

La taxe d'accroissement de propriété canadienne de 14¢ par M pi. cube, entrée en vigueur à partir du 1er mai 1981, fut d'abord imposée avec l'intention de l'éliminer à compter du 1er février 1983. Au cours des prévisions effectuées en mai 1982 le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada prévoyait que la portion de cette taxe qui est prélevée pour financer le Programme national d'énergie diminuerait à compter du 1er février 1983 afin de maintenir un équilibre entre le prix du gaz naturel et celui du pétrole, comme il est stipulé dans l'entente mentionnée plus haut entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta.

Si ces réductions se produisent, entièrement ou partiellement, l'augmentation nette du coût du gaz que la compagnie connaîtra sera inférieure à celle qui a été indiquée, et de ce fait les majorations dont seront l'objet les tarifs de vente du gaz seront moins élevées que prévues.

ET IL EST AUSSI DONNÉ AVIS que toute personne, compagnie ou société qui souhaite exposer à la Régie son opinion sur l'affaire susmentionnée sera entendue en même temps et pour ce faire, devra informer par écrit le conseiller juridique de la Régie, William C. Gardner, c.r., 1900-360, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 3Z3, de son intention, le 23 janvier 1983 au plus tard.

Fait dans la Ville de Winnipeg, province du Manitoba, ce 2e jour de décembre 1982.

G. O. Barron
Secrétaire
Régie des services publics
1146-405, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 3L6



La Compagnie d'Assurance-Vie Monarch

est heureuse d'annoncer que GUY NOEL vient de se joindre à la compagnie. Il opère à partir de la succursale de Brandon en tant que représentant de commerce. M. Noel a, au siège social une équipe compétente de spécialistes et de professionnels à sa disposition.

M. Noel vous prie de bien vouloir vous mettre en contact avec lui. Il se fera un plaisir de discuter vos programmes de finance ou d'affaires pour l'avenir, avec vous.

Vous pouvez rejoindre M. Noel à l'adresse suivante: 412-740 Rosser Avenue, Brandon, Manitoba (Boite Postale 727 - R7A 5Z8)

Téléphone: Bureau: 727-0721 Résidence: 727-7118

Cette semaine au Centre ville

Personnes de l'âge d'or

Toutes les personnes que cela intéresse sont invitées à venir prendre part aux cours de natation & de danse rythmique, ainsi qu'aux programmes offerts habituellement au Centre Notre-Dame pour les personnes de l'âge d'or. Pour de plus amples renseignements, appeler Marilyn au 942-5261.

OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG

Secrétaire bilingue

- Temps partiel: 3 jours par semaine
- Dactylographie: minimum 50 mots à la minute
- Expérience de bureau serait un atout
- Facilité de communication avec le public

Entrée en fonction immédiate.

Pour une entrevue, s'il vous plaît téléphonez au 942-0721.

Assurance CUMIS
(Société d'assurance des membres des caisses)
Pièce 700 - 215, rue Garry, Winnipeg

CUMIS

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU VIEUX SAINT-BONIFACE

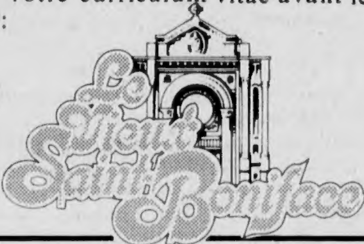
sont à la recherche d'un(e)

directeur(trice)-gérant(e)

Le(la) candidat(e) doit être bilingue et doit posséder de l'expérience dans
- la gestion du personnel;
- la tenue de livres élémentaire;
- la préparation de dossiers. Il doit détenir de préférence, un diplôme en administration ou dans un domaine connexe.

Salaire annuel:
20 000$ - 26 000$ selon l'expérience
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **21 janvier 1983** à:

Le Président
390A, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H1



LE CERCLE MOLIÈRE

est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice) à contrat

pour le Festival théâtre-jeunesse qui aura lieu au début mai 1983.

TÂCHES:
- promotion du Festival théâtre jeunesse dans les écoles
- correspondance avec les écoles, professeurs et étudiants
- organisation du déroulement du Festival théâtre jeunesse
- rédaction d'un rapport final

EXIGENCES:
- capacité de travailler avec les jeunes au niveau secondaire
- capacité de travail en équipe
- très bonne connaissance du français parlé et écrit

ENTRÉE EN FONCTION: IMMÉDIATE

CACHET: à négocier

*Envoyer vos curriculum vitae **avant le 21 janvier 1982 à**
Aline Campagne
Le Cercle Molière
C.P. 1
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3P4
(tel): (204) 233-8053



La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Directeur général Analyse économique et sociale

Traitement: $ 53 420 — $ 62 850
N° de réf.: 82-MC-EX-952 (1143)

La Direction des télécommunications
Le Conseil de la Radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Ottawa/Hull

Nous cherchons un gestionnaire chevronné à qui la compréhension profonde de l'économie permettra de jouer un rôle prépondérant dans la réglementation de l'industrie canadienne des télécommunications. Dans ce poste, vous dirigerez l'ensemble des analyses économiques et l'élaboration de politiques dans le but de réaliser le mandat confié au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. À cette fin, vous assumerez la responsabilité des analyses de tarifs dans le but d'établir les taux et conditions sous lesquelles devront être administrés les services de télécommunications et verrez à l'application de la majoration tarifaire recommandée. Une part de vos énergies sera consacrée à l'évaluation de la qualité du service, du niveau de satisfaction des abonnés et de l'établissement du prix de revient des installations et des services. Parallèlement, vous serez appelé à évaluer les effets des changements technologiques et des fluctuations du marché sur l'industrie des télécommunications et autres secteurs connexes.

Vous dirigerez des équipes multi-disciplinaires composées d'analystes financiers, d'économistes, d'ingénieurs, d'avocats et autres spécialistes. À cet égard, vous exercerez vos qualités naturelles de chef et de communicateur et mettrez à l'œuvre votre philosophie de la gestion dans la rencontre des objectifs de réglementation fixés par le CRTC.

Il vous faut un diplôme en science économique ou une maîtrise en administration des affaires appuyée de quelques cours en économie ainsi qu'une vaste expérience de l'application et de la direction d'analyses économiques portant sur divers problèmes de réglementation.

Exigences linguistiques:
Ce poste exige une connaissance des langues française et anglaise. Notez que dans certains cas, nous assurons la formation linguistique du candidat choisi.

Tout renseignement relatif à ce concours existe aussi en anglais et peut être obtenu en écrivant à l'adresse suivante.
Additional job information is available by writing to the address below:

Comment se porter candidat:
Faites parvenir votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae à:

Louise Gravel
Direction générale des programmes de la catégorie de la gestion
Commission de la Fonction publique du Canada
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Tél.: (613) 992-4817, poste 33

Date limite: le 21 janvier 1983

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada



La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous
The Public Service of Canada is an equal opportunity employer.

Affaires indiennes et du Nord Canada
Fort Frances (Ontario)

Conseiller en développement économique

Traitement: 24 483 $ — 32 572 $
N° de référence: 40-4881-1 (1143)

FONCTIONS: Guider et conseiller directement les Indiens sur la manière de gérer des entreprises et des ressources en vue d'encourager le développement économique par l'établissement ou l'expansion d'entreprises indiennes.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en administration des affaires ou en commerce ou expérience équivalente. Expérience d'expert-conseil qui donne des avis soit sur le caractère réalisable d'une petite entreprise ou d'un projet de développement économique, soit sur l'établissement d'une telle entreprise ou l'exécution d'un tel projet. La connaissance de l'anglais est essentielle.

N° d'autorisation: 402-301-048

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante ou en téléphonant au (416) 369-3137. Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below or by telephoning (416) 369-3137.

Modalités d'inscription

Envoyer sa demande ou son curriculum vitae à l'adresse suivante:

A. Lawrence, Agent de recrutement
Commission de la Fonction publique du Canada
180, ouest, rue Dundas
Pièce 1100
Toronto (Ontario)
M5G 2A8

Seules seront acceptées les demandes reçues ou postées avant le 31 janvier 1983, le cachet d'oblitération en faisant foi.

Veuillez toujours citer le numéro de référence pertinent.

Canada

Les souscripteurs du Coup de pouce

Aubigny
M. et Mme Louis Saurette
M. et Mme L. François Palud

Colombie britannique
Edmond et Edith St-Arnaud
Ray Desmarais
Siméon et Thérèse Desrosiers

Cypress River
Léon et Marie Pantel

Élie
Richard Desilets
M. et Mme Lionel Bélisle
Juliette Lacroix
Religieuses de Notre-Dame-des Missions
Oris J. Aquin

Haywood
Noé Lambert

Headlingley
Joseph et Viola Dufresne

Ile-des-Chênes
L. et E. Gougeon

Kenville
Rachel Miller

La Broquerie
Eugène Laurencelle
Louis Laurencelle

La Salle
Elphège et Blanche Lavallée

Letellier
Paul Damphousse

Lorette
Arthur et Eugénie Landry

Notre-Dame-de-Lourdes
Marcien Bosc
Emmanuel Roch
Robert Deroche

Morris
Jeanne et Henriette Brunet
Ada Vermette

Ontario
Paulette Nadeau

Parc Windsor
Odilas-Gertrude Lessard
Richard et Odette Power

Portage-la-Prairie
Joëlle St-Pierre

Québec
Frère Marius Grimard
Germaine Archambault

Rathwell
Mme Isabelle Oliviero

Richer
Fernand Gauthier

Sainte-Anne-des-Chênes
Adrienne Detillieux
Jean Beaumont
Louis Champagne
Pamela Tougas
Théodora Bisson
Lucienne Dacquay
Amanda Bertrand
Mme Léontine Rioux
Omer Sabourin
Norbert et Suzanne Ritchot
Henri et Bernadette Bonneteau
M. et Mme Jos. Tougas
Roger Smith
J. Z. Marius Magnan
M. et Mme Antoine Prairie
Gérard et Stella Archambault
Les Clercs de St-Viateur

Saint-Boniface
M. et Mme Lionel Brisson
François Patry
Robert André
Claire Brière
Louis Deniset
Oscar Trudeau
Mme C. Landry
Franciscaines Miss. de Marie
Laurent et Gertrude Gagné
Marie Labossière
Guy Morier
Tony et Thérèse Pelletier
Victor et Annette Marion
Lucille Couture
E. Mousseau
Henri Carrière
Roger et Ida St-Vincent
Jean Heiget
Yvonne Dumont
Lionel Grimard
Fernand et Yvonne Paquin
Jeanne Dupras
Blanche Bédard
Michel Boucher
Joséphine Boulet
Mme B. Allard
F. Vandal
Marthe Wolensky
M. et Mme Philippe Normandeau
Elisa et Pierre Lambert
Mme Athala Smith
Louis Dubé
Mme V. Boissoneault
Mariette et Louis Régnior

Saint-Claude
Mathilde Gautron

Saint-Eustache
Gilbert Lachance

Saint-Georges
M. et Mme Mathias Fisette

Saint-Jean-Baptiste
Gilles et Lucille Sabourin
Maurice et Rita Plamondon
Florent et Céline Beaudette
Isidore Vermette
Roger Lafond
Mme G. P. de Moissac

Saint-Joseph
Léon et Marie Sarrasin

Saint-Léon
Raymond Rondeau
Bernard et Odile Martel

Saint-Malo
Edouard Lambert
Georges et Imelda Maynard
Louis et Claudette Préfontaine
Gilbert et Léonne Maynard

Saint-Norbert
C. J. Fortier
Roger Dubois
Guy Gratton
Robert et Denise Vigier
Michel et Claudette McDonald
Hubert Balcaen

Saint-Pierre-Jolys
Octave Roy
Albert Gobeil

Saint-Vital
David et Marielle Brennan
Guy Bourret
Louis Lecocq
Yvonne et Benoît Dupuis
Marcel Lecuyer

Sainte-Anne-des-Chênes
Clément et Annette Charrière

Sainte-Geneviève
Lucien et Irène Legal

Saskatchewan
Guy Lafond

Somerset
Lucille Labossière
Fleur-Ange Labossière

Teulon
René Denis

Transcona
Jacqueline Van Kriken

Winnipeg
Roland Lafrenière
Jeanne Merlevede
James et Mary Cameron
Véronique Grant
Yvette Fortin
M. et Mme Louis Kerouanton
Aldéo et Thérèse Nadeau
Albani et Cécile Gauthier
E. Ammazzini
Gilles Roy
Lucie Lagacé
Laurianne Belisle
M. et Mme Marc Grouette
Raymond Hotte
Thomas Walker
Rachel Bosc
Lucille Labelle
Mildred Verstraete
Huguette Le Gall
Eugène et Aline Landry
Carmel Riese
Arthur LeBlanc
Mme. A. Cardinal
Louis Kasper
Anne Rusnak
Larry McCarthy
J. A. Bélanger
Marilyn Waterman
Raymond Tottle

Woodridge
Mme Marie Vrignon

Wasagaming
Jacques et Claudette Saquet

Winnipeg
Doris Jordan
Roy et Eileen Robert
Michel Desrosiers
Kevin Cleveland
Alexina Dhaene
M. Préfontaine
Henri Moquin

Woodridge
Joseph Adam